VOLUME VII — WINNIPEG, MARDI, 17 FEVRIER 1920 — NUMERO 36

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD
619 Ave McMcDermot
Téléphones - Garry 4264-4265

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Insistons

Le département de l'impôt sur le revenu personnel ne se gêne guère de nous faire ses réclamations en anglais exclusivement. Ne nous gênons pas davantage pour lui renvoyer ses formules anglaises. Nous avons droit qu'on nous donne des formules bilingues, ou au moins françaises; réclamons notre droit; puisque nous devons payer, ayons au moins la satisfaction de solder des comptes rédigés en français.

Détails négligeables, diront quelques-uns. Minuties, penseront d'autres!!

Détails très importants, au contraire! Négliger ces détails c'est inconsciemment, peut-être, mais très sûrement coopérer à la disparition du français.

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir le souci des détails chez ceux qui veulent faire du Canada un pays de langue anglaise exclusivement. Il importe de répondre aux détails par les détails, et de poser un acte à l'encontre, chaque fois qu'un acte d'oubli ou de mépris pratique est posé contre nous.

On met un esprit de suite digne d'une meilleure cause à méconnaître les droits du français dans la pratique; mettons un égal esprit de suite à réclamer ce qui nous est dû, et ce à quoi nous ne pourrions renoncer sans déchoir.

C'est vrai pour tous, c'est surtout vrai pour nous du Manitoba, car nous avons double raison d'insister: d'abord le français est officiel au fédéral, et le département de l'impôt sur le revenu personnel est un département fédéral; ensuite, le français est officiel au Manitoba. Notre législature, il est vrai, a osé porter une main sacrilège sur un acte impérial; elle a manifestement outrepassé les limites de sa juridiction. L'acte reste dans toute sa vigueur première, clamant le déshonneur de ceux qui ont failli à la parole donnée.

Contre le droit très clair, on veut faire prévaloir le fait, et on y met de l'esprit de suite.

Réclamons donc; notre fierté lésée vient ici s'unir au souci bien entendu d'un droit à protéger. Renvoyons, aussi longtemps que ce sera nécessaire, pour avoir raison du mauvais vouloir, les états de compte rédigés exclusivement en anglais.

C'est ennuyeux, diront quelques-uns. Nous le savons, et ceux qui veulent la disparition du français le savent aussi; ils espèrent lasser notre patience en revenant toujours à la charge. Ils ont légalement tort, nous avons raison; sachons mettre, à nous faire respecter, l'insistance qu'ils mettent à nous marcher dessus.

Aucun détail n'est petit en pareille matière; c'est le détail oublié dans la pratique qui sera la mort du français, comme c'est le souci du détail traduit en pratique, partout et toujours qui le fera vivre. Insistons auprès de qui de droit, c'est chose nécessaire et pressante.

De la prison

Notre loi de tempérance sera modifiée. Le gouvernement se substituera aux maisons de gros dans le commerce des liqueurs et un médecin ne pourra pas prescrire à un client plus de huit onces de liqueur enivrante.

Nous avouons que ces changements nous laissent froid. La loi actuelle a failli partiellement. Si elle ne nous avait pas débarrassé de la buvette, sa faillite eut été complète. Les autorités peuvent s'indigner, poser à la vertu outragée, mais il n'en est pas moins vrai qu'il se fait dans la province un effroyable trafic clandestin de boissons enivrantes et qu'un grand nombre de médecins abusent déplorablement des privilèges que leur confère la loi.

M. Turgeon, procureur général de la Saskatchewan, affirmait au cours d'un récent débat sur cette question de prohibition, qu'aucune loi ne serait efficace si elle n'avait l'appui de l'opinion publique.

Cela est vrai. Toute réforme morale se fait sous la pression de l'opinion publique. N'eut été cette pression de l'opinion publique, nous n'aurions pas notre loi de prohibition actuelle. Nos législateurs ne nous l'ont pas donnée parce qu'ils avaient foi en elle mais parce que l'opinion publique se prononçait si fortement contre le régime de la buvette qu'on ne pouvait plus faire la sourde oreille sans risquer de perdre l'assiette au beurre. La crainte de l'électorat est pour le législateur le commencement de la sagesse et souvent le commencement de la vertu.

Si l'opinion publique était sincère, le législateur ne l'était pas. Aussi nous donna-t-il une loi floue, rigide d'aspect, mais facile à éluder.

La loi nouvelle qu'il propose ne vaut guère mieux que la première. Elle souffre du même vice que la première: l'hypocrisie. De prime abord elle est sévère. Elle semble étreindre vigoureusement le trafic de l'alcool. Elle élimine le pharmacien dont l'action a été néfaste. Elle peut avoir d'autres bons côtés. Admettons qu'elle les ait. Une qualité lui fait défaut qui lui vaudra d'être aussi inefficace que la loi qui va disparaître. Elle ne comporte aucune sanction réelle. Elle perpétue le régime de l'amende. C'est là un vice dont elle crèvera. Une loi de prohibition qui se contente d'infliger une amende aux délinquants n'aura toujours qu'un vingtième d'effet. Ce qui est efficace et ce qui seul est efficace, c'est la prison. L'amende, question de sous et piastres. La prison, c'est tout autre; c'est le déshonneur et la perte de la liberté. Cela fera réfléchir, hésiter et reculer un tas d'honnêtes gens peu scrupuleux que n'effraie point l'amende. La canaille que ne matera point la prison sera inactive le temps qu'elle purgera sa condamnation. Et en outre, laissée à elle-même, privée de l'appui de ces honnêtes médecins qui sans le vouloir, favorisent son trafic, elle n'aura guère l'occasion de faire des siennes.

De la prison, de la prison. Cette sanction-là seule rendra la loi efficace. Tout le reste ne sera que blague.

A la législature

Mardi, le 10 février

Le débat sur le discours du trône est terminé. C'est aujourd'hui journée de routine. M. Wilton a la parole. Il a suggéré à la Chambre la création d'un conseil conjoint de l'industrie, de recherches scientifiques et de colonisation. Une institution de ce genre permettrait à tous les groupes de la population de coopérer à la reconstruction sociale. Ce débat a été ajourné sur proposition de M. Armstrong, député de Manitou.

Une délégation de Le Pas a demandé à la législature le parachèvement de la voie ferrée de la Baie d'Hudson. M. J.-A. Campbell, M.P., se fit son porte parole.

Une interpellation de M. Hamelin, député de Sainte-Rose, nous a appris que la direction de l'Université était seule responsable des agrandissements qui se font actuellement aux bâtiments de l'Université.

M. Brown, trésorier provincial, donne quelques informations à M. Talbot en insinuant qu'il demande des informations qu'il a déjà reçues. M. Talbot répond du tic au tac que c'est vrai qu'il a demandé le même renseignement l'an dernier, mais que le trésorier provincial ne lui a pas alors donné de réponse. C'est pourquoi il lui faut revenir à la charge.

Mercredi, le 11 février

M. August, député de Dufferin, a ressuscité la vieille question de l'assurance contre la grêle. Nous avons sur ce point une loi, mais elle date de dix ans et n'a jamais été mise en vigueur parce le peuple ne la goûtait guère. M. August demande qu'on la retouche afin de la rendre acceptable. Son projet de loi, s'il est adopté, fixera à $8 l'acre le maximum d'indemnité que pourra obtenir un fermier. La prime que paiera le fermier sera perçue par les autorités municipales. Un fermier sera toujours libre de réduire son assurance jusqu'à $6 l'acre, pourvu que le changement soit fait avant le 15 juin.

Pour profiter des avantages de cette loi, toute municipalité devra, à la majorité de ses électeurs, déclarer s'y soumettre. Cela fait, elle enverra à Winnipeg un délégué qui participera à l'élection des officiers généraux. Chaque fermier devra envoyer au secrétaire de la municipalité un état du nombre d'acres qu'il a en culture. Si la récolte est détruite de bonne heure durant la saison, il y aura rabais sur la prime. Les dédommagements de toute perte devront se faire avant que 30 jours se soient écoulés. M. August a donné quelques chiffres à l'appui de son projet de loi. Les primes payées par les fermiers manitobains l'ont emporté sur les dédommagements payés par les compagnies d'assurances contre la grêle de $117,913 en 1917, de $265,105 en 1918, de $331,016 en 1919.

M. Hamelin, député de Ste-Rose, dénonce l'extravagance du gouvernement qui aurait payé un prix exorbitant pour un tapis qui couvrira le parquet de la législature. C'est le temps de faire des économies. Le procureur général apprend à l'opposition que l'inspecteur des licences F.-T.-J. White n'a pas été autorisé à prendre un congé. Il produit ensuite toute une masse de documents concernant la mise en vigueur de la loi de tempérance. Ces documents sont demandés par l'opposition.

La séance est ajournée après quelques passes d'armes entre le procureur général et les députés Talbot et Hamelin.

Jeudi, le 12 février

Sur amendement du trésorier provincial, la loi concernant les feux de forêts sera beaucoup plus sévère. Jusqu'ici l'on n'était responsable que quand il y avait des dommages. De par le nouvel amendement, il faudra toujours faire la surveillance du feu, sinon l'on sera passible d'une amende.

M. Talbot et le procureur général échangent quelques mots au sujet de la production de documents concernant la mise en vigueur de la loi de tempérance.

La séance, très courte, se termine par une motion de M. Robert Jacob, député de Winnipeg Nord, demandant l'incorporation de la Fédération des Instituteurs du Manitoba.

Vendredi, le 13 février

Le gouvernement nommera un Conseil de l'Industrie, puis un peu plus tard une commission de recherches scientifiques et de colonisation.

Le procureur-général soumet à la chambre quelques amendements à la loi de tempérance. Le gouvernement se substitue aux marchands de gros. Les pharmaciens devront s'approvisionner au gouvernement. La boisson sera vendue dans des bouteilles de huit onces, scellées et portant le prix de vente. Ces amendements ont été adopté en première lecture.

L'OEUVRE D'UNE MINORITE

La nouvelle loi scolaire hollandaise. — La leçon que nous pouvons en tirer. — Petite mise au point

Une nouvelle loi scolaire a dû entrer en vigueur, en Hollande, le 1er janvier courant. L'un des collaborateurs d'*America*, la grande revue catholique des Etats-Unis, résume les principaux points de cette loi; son analyse correspond exactement aux indications que nous donnait, lors de son passage à Montréal, l'un des chefs du mouvement syndical catholique de Hollande, M. Serrarens. De l'ensemble de ces renseignements, il résulte que l'adoption de la nouvelle loi scolaire hollandaise est un des faits les plus intéressants — et les plus consolants — de ce temps-ci.

La Hollande est un pays en grande majorité protestant, où la minorité catholique fut pendant longtemps frappée d'une grande défaveur, où, il y a trois-quarts de siècle, n'existait point encore d'épiscopat. Or ce pays vient d'adopter une loi qui assure aux écoles primaires catholiques un régime analogue à celui des anciennes écoles officielles, qui met à la charge de la commune le traitement de leurs professeurs comme celui des professeurs des écoles publiques, qui favorise la construction et le maintien d'écoles normales catholiques, qui, pour une partie de l'enseignement secondaire aussi, met sur un pied d'égalité catholiques et protestants. (Il n'existe pas encore, en Hollande, d'université catholique.) Il sera trop long de transcrire ici l'étude que fait des deux cent huit articles de la loi nouvelle le collaborateur d'*America*. Ce qu'il importe de retenir, c'est que, d'un bout à l'autre de cette loi, transparaît et s'affirme la volonté de respecter les sentiments de tous les parents. M. van der Heyden, le collaborateur d'*America*, va même, à ce propos, jusqu'à écrire: "*Il n'y a point dans le vaste univers un pays qui puisse se vanter d'une loi scolaire qui, pour la justice et la largeur de vues, s'approche même de ce projet de loi scolaire hollandais... There is no country in the wide world that can boast of a school law even approaching, for fairness and broadmindedness, the above-quoted Dutch bill...*" M. van der Heyden ignore la province de Québec; M. van der Heyden ignore que chez nous catholiques et protestants dirigent avec une complète liberté leurs propres écoles, dans tous les ordres d'enseignement, et bénéficient pareillement des subventions publiques. C'est l'un des points par où nous tenons à nous singulariser, à faire bande à part sur le nord du continent.

Mais il est évident que la nouvelle loi hollandaise fait un singulier contraste avec certaines des lois scolaires de notre pays. Et c'est par là qu'elle nous offre surtout d'intéressantes leçons.

Il est beaucoup de gens — le nombre diminue heureusement — qui ne s'imaginent point que, dans un pays mixte, la majorité et la minorité puissent jouir des mêmes droits. Au plus fort des débats sur les loi de la Saskatchewan et de l'Alberta, en 1905, un journaliste de langue française osait même écrire en substance: Prétendre qu'au Canada 40% de catholiques puissent jouir des mêmes droits que 60% de protestants, c'est un anachronisme.

L'exemple de la Hollande prouve que, dans des conditions très difficiles, ce régime d'égalité — que les grandes puissances ont d'ailleurs garanti aux minorités de la Pologne et de l'Autriche — peut obtenir l'hommage d'une majorité. Mais cela ne s'est pas fait tout seul. Il a fallu, pour en arriver là, que les catholiques soutinssent de longues et dures luttes. Ils ont finalement réussi et leur exemple montre qu'ailleurs aussi l'on pourrait réussir.

Ajoutons, ainsi que le faisait observer M. Serrarens dans son émouvante conférence de Montréal, que cette lutte pour la liberté scolaire a produit de bien autres fruits que ceux, pourtant très beaux, qu'apporte la loi nouvelle. Par elle les catholiques de Hollande se sont mieux connus, se sont serré les coudes, ont pris davantage conscience de leur force, ont mieux connu leurs droits et leurs devoirs. Ils sont devenus plus intelligemment, plus fièrement catholiques et c'est à la rude bataille scolaire que M. Serrarens attribuait l'étonnant *progrès du syndicalisme catholique* dans son pays. *Nous savions ce que valait la neutralité pour les enfants, nous n'en voulions point pour les hommes*, disait-il aux applaudissements de son auditoire canadien.

Et c'est une autre leçon qui, nous l'espérons, ne sera pas davantage perdue.

Omer HEROUX.

Le *Devoir*.

MORT DU R. P. TRUDEL, C.SS.R.

Curé de Ste-Anne des Chênes

Les Rédemptoristes viennent d'être cruellement éprouvés par la perte d'un de leurs meilleurs sujets. Le R. P. Alfred Trudel, supérieur et curé de Sainte-Anne des Chênes, mort mardi soir, le 10. Déjà, il y a un an, une violente attaque d'angine l'avait saisi et réduit à l'extrémité; grâce toutefois à sa robuste constitution, il triompha du mal et put reprendre l'exercice du saint ministère. Hélas, cette guérison n'était pas complète, et une seconde attaque, plus foudroyante que la première, l'emporta après 24 heures de maladie.

Le Père Trudel est né le 22 septembre, 1865, à Saint-Stanislas de Champlain. Après de solides études au Séminaire des Trois-Rivières, il obtint son admission dans l'Institut des Rédemptoristes, et partit pour la Belgique pour y faire son noviciat et y suivre les cours de théologie au couvent de Beauplateau. Ordonné prêtre, et après un court séjour à Liège, le Père Trudel revint au Canada se consacrer à l'oeuvre spéciale des Rédemptoristes, la prédication des missions et des retraites.

Le R. P. Trudel fut un apôtre au zèle ardent et infatigable, un missionnaire vraiment populaire; son éloquence apostolique était toujours simple et persuasive, forte et entraînante. Doué d'un remarquable talent d'administration, le Père Trudel remplit, dans maintes maisons de sa Province, la charge de supérieur: d'abord à Sainte-Croix (Antilles), puis à Sainte-Anne de Beaupré. De 1910 à 1916, il fut à la fois recteur du couvent d'Ottawa et professeur de théologie morale.

En 1917, ses supérieurs l'avaient choisi pour organiser une nouvelle et importante maison de leur Ordre, récemment fondée à Sainte-Anne des Chênes, Manitoba. C'est là que la mort est venue le frapper. Usé avant l'âge par un zèle qui se dépensait sans compter, le Père Trudel est allé au ciel recevoir la couronne promise au vaillant soldat de Jésus-Christ tombé sur le glorieux champ de l'apostolat.

Tous ceux qui ont connu le R. P. Trudel ont toujours admiré en lui un religieux plein de charité et d'affabilité, toujours prêt à se dévouer et à rendre service. Il emporte dans la tombe les regrets de ses confrères et de ses nombreux amis.

Les funérailles du R. P. Trudel ont eu lieu vendredi. S. G. Mgr Béliveau officia, assisté du R. P. McCandlish et de M. l'abbé Saint-Amant, comme diacres d'office, et MM. les abbés Giroux et Cloutier, comme diacres d'honneur, et de M. l'abbé Jubinville, comme prêtre assistant. M. l'abbé Prud'homme était maître de cérémonies.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière des Rédemptoristes, à Sainte-Anne des Chênes.

LE R. P. DORAIS MEURT SUBITEMENT

Un nouveau deuil vient d'atteindre la Congrégation des Oblats en la personne du R. P. Jean-Baptiste Dorais, qui a succombé jeudi matin à une congestion cérébrale.

Le R. P. Dorais était né du mariage de Moïse Dorais et de Domitille Chèvrefils, à Châteauguay, diocèse de Valleyfield, en novembre 1858. Il était donc âgé de 61 ans.



Le R. P. Dorais a fourni une carrière bien remplie. Après avoir étudié chez les Sulpiciens à Montréal, il entra chez les Oblats. Il fit son oblation en 1889 et fut ordonné la même année. Toute sa vie a été consacrée à l'oeuvre des missions indiennes. Il fut à l'oeuvre de Lebret, à Saint-Boniface, à Keewatin, à Montagne de Tondre, à Lebret, à Mariéval.

Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu au Juniorat de Saint-Boniface. Le service fut chanté par le R. P. Provincial, assisté des deux derniers supérieurs du défunt, les RR. PP. Boyer et Fafard. L'absoute fut chantée par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de St-Boniface.

Les restes mortels du R. P. Dorais, O.M.I., reposent dans le cimetière des Oblats, à leur Juniorat de Saint-Boniface.

LE CANADA FRANCAIS

Le *Canada Français* remercie le public dont il reçoit les plus précieux encouragements. Outre la presse française, le *Daily Telegraph*, le *Chronicle*, la *Gazette* de Montréal, le *University Magazine*, sir Andrew MacPhail, ont tour-à-tour fait de notre revue les plus grands éloges. Le numéro de janvier offre le même intérêt que les précédents.

Monseigneur L.-A. Paquet trace un vigoureux portrait du regretté sénateur Landry. L'honorable Thomas Chapais, sénateur, fait revivre sous nos yeux les événements de 1828; il étudie les *griefs* des Canadiens-français et des Canadiens-anglais; cette étude, à la fois claire et bien documentée, intéressera vivement les amateurs d'histoire.

M. Ernest Chouinard décrit les *Primes heures de l'année*; son style poétique et sa fine sensibilité ont le don de plaire.

Un problème qui retient actuellement l'attention du public, c'est celui de la Colonisation. M. l'abbé I. Caron établit les avantages nationaux et religieux qui peuvent provenir d'une bonne politique de colonisation. Il montre encore les meilleurs moyens de faire progresser cette oeuvre si importante.

Notre revue a déjà consacré trois articles à *Mgr Richard, un Acadien de premier plan*. Le Rév. Frère Gildas ajoute un dernier article à cette série et il nous fait voir comment s'est manifesté l'ardent patriotisme du fondateur de Rogersville.

M. Francis Desroches, à qui nous devons le joli recueil "En Furetant", fournit d'intéressantes strophes sur le *bonheur des champs*.

Don Paolo-Agosto continue son étude sur le cinquantenaire du Concile du Vatican.

Analyse de nouveaux livres: Chronique de Laval; Lexique canadien-français, etc.

Promotions au C. P. R.

On annonce à la gare Windsor, la nomination de M. G.-B. Burpee, attaché précédemment à Montréal, au département des Voyageurs que dirige M. W.-B. Snell, au poste d'agent-général des Voyageurs à Cleveland, Ohio. M. Burpee entre en fonctions immédiatement, remplaçant M. G.-A. Clifford, qui a été assigné à un autre emploi.

LA GALERE JELLICOE

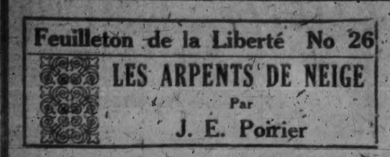
Sir Robert Borden, qui a abandonné son poste à Ottawa, pour raison de santé, qui est à Londres lorsqu'on le croyait à se reposer aux Etats-Unis, et qui s'y est rendu en causant d'affaires très sérieuses avec l'amiral Jellicoe, alors qu'il s'est éloigné d'Ottawa pour ne pas s'occuper d'affaires sérieuses, est cause que l'inquiétude s'accroit au Canada.

Le pays a permis à son premier ministre d'aller se reposer. C'est une marque de confiance et de gratitude.

Si le premier ministre employait ce repos supposé à amorcer, ou engager, ou même conclure une affaire aussi importante que celle de la marine, par exemple, ne tromperait-il pas un peu beaucoup le pays?

Nous voulons croire qu'il n'en fera rien, mais qu'est-il allé faire dans la galère Jellicoe?

L'*Action Catholique*.



—Oui, sir. Il est tombé pas loin de moi, à quelques mètres de la maison des prisonniers. On venait d'en briser les portes à coups de hache, et tous les captifs sortaient en poussant des "hourras!" quand lui, qui justement arrivait avec nous autres, a aperçu sa fiancée. Alors, vous savez, il a couru de ce côté, et une balle l'a frappé à ce moment... Le pauvre garçon est tombé juste à côté du capitaine French, qui venait de subir le même sort. Je me suis penché sur lui. Il n'était pas encore mort. Je l'ai bien entendu prononcer quelques mots... Mais, aussitôt, la jeune demoiselle est venue... Alors, je me suis retiré.

—Pauvre Simpson! Sa fiancée a dû être bien affligée?

—Je le pense, sir, car la jeune demoiselle est devenue pâle comme une morte. Seulement, vous savez, je n'ai pas eu le temps d'en voir bien long, il a fallu que je rejoigne les garçons qui couraient vers la rivière en tirant comme des enragés.

Went, songeant au triste sort de son ami, avait les larmes aux yeux:

—Pauvre Simpson! dit-il encore avec mélancolie. C'est bien, sergent Burns, je vous remercie!

Il regagna sa place près de Halley.. Il le trouva debout, le sourcil froncé, les yeux au loin:

—Qu'est ceci? s'écria-t-il. Les "Scouts" qui reviennent!

Et il ajouta aussitôt, ironique:

—Ah! c'est cela! c'est bien cela... comme toujours. Ils ont découvert le camp indien, et nous allons y courir... pour n'en rien trouver, que l'emplacement, comme toujours!...

Deux minutes après, le colonel Strange, commandant des troupes canadiennes, faisait porter l'ordre de lever le camp. Il parut y régner, durant un moment, une légère confusion; mais le calme se rétablit vite, et, moins d'une demi-heure après, on se mettait en route...

Les Scouts avaient signalé la présence des Cris à sept milles au nord-est du camp du colonel Strange. Les tentes indiennes étaient, en effet, installées sur une petite hauteur située à trois milles de la rive nord de la Saskatchewan, une sorte de plateau dont les abords étaient défendus par un marais et d'où l'on pouvait surveiller facilement l'horizon. Par une curieuse coïncidence, cette éminence, qui allait être le théâtre du dernier grand engagement de la campagne contre les Franco-Indiens du Nord-Ouest, portait le nom de Butte-aux-Français...

Avec ses "tepées" coniques en toile blanche, ses gens cuivrés aux longs cheveux, aux étranges costumes bariolés qui allaient et venaient dans une animation inusitée sous le grand soleil de fin de mai, le campement sauvage avait quelque chose de riant et de pittoresque... Un événement survenu dans la matinée y avait causé cette effervescence. Le camp somnolait dans le farniente de ses guerriers, parmi les lentes fumées de ses feux, lorsque trois cavaliers furent signalés dans la plaine. Ils marchaient sur la même ligne, et celui du milieu était porteur d'un drapeau blanc qui flottait au vent. Quand ils furent plus proches, on reconnut deux métis et un Indien.

Aussitôt, une rumeur courut dans le camp: le grand chef des Sangs-Mêlés faisait apporter à ses frères rouges son drapeau, ce drapeau qui, sans la trahison, leur aurait donné la victoire! Et, lorsque les trois cavaliers, un peu hâves tous trois, après tant de jours de privations et de fatigue, mais les yeux brillants et la face résolue, arrivèrent sur le plateau, Pierre portant le précieux emblème, quelques interjections courtes et gutturales se firent entendre, et le murmure prolongé et profond qui est le "vivat" de ces hommes passa dans la foule indienne.

Deux heures après, les éclaireurs anglo-canadiens étaient signalés. Aussitôt, le Grand-Ours harangua ses guerriers; ils ne devaient plus éluder la poursuite des ennemis, mais accepter la lutte même contre les forces très supérieures maintenant qu'ils étaient en possession du drapeau des Sangs-Mêlés. Toute autre conduite les eût rendus indignes de l'honneur de posséder un pareil emblème qui était à la fois celui d'un grand prophète et celui d'un grand peuple. D'ailleurs, sous ses plis, n'étaient-ils pas assurés de la victoire? Enflammés par ces paroles de leur chef, ces hommes déjà si braves se sentirent invincibles. Ils étaient environ huits cents guerriers d'élite appartenant à diverses tribus et que la réputation de courage et d'audace du Grand-Ours avait ralliés autour de lui. Jusque-là, dans l'attente du moment favorable pour tomber à l'improviste sur les troupes du colonel Strange, préoccupés aussi de razzier dans les fermes abandonnées le bétail nécessaire à leur subsistance, ils avaient pu éviter tout engagement avec les Canadiens. Mais, à partir de ce moment, insoucieux de leur infériorité, ils n'eurent plus que l'idée d'attendre l'ennemi de pied ferme; dès lors, ils n'eurent plus qu'un désir: celui d'une lutte prochaine, acharnée, et ils s'y préparèrent avec une sauvage ardeur.

Le drapeau avait été fiché en terre près de la tente principale. Pierre et François veillaient sur lui, assis non loin, dans un groupe de chefs. Outre une demi-douzaine de Bois-Brûlés échappés eux aussi du massacre de Batoche, il y avait là le Grand-Ours, appelé parfois encore le "Barbu", à cause de la particularité, rare chez un Indien, qui caractérisait son énergique et intelligente physionomie. Près de lui avaient pris place ses principaux lieutenants: Corne-de-Buffle, John Smith, "Eau-qui-court", "Faiseur-d'Etangs", "Terre-Rouge", "la Mue"... Tous des hommes aux traits hardis, aux faces graves, sous leurs longs cheveux couleur d'aile de corbeau, tressés en cadenette ou tombant en cascade noire sur leurs épaules. Pleins d'attention ils écoutaient les métis leur conter certains épisodes du siège de Batoche et leur parler de Dumont, de Garnaud et de Riel, surtout de Louis Riel, que ces gens simples tenaient pour un prophète... Et Pierre La Ronde, excité par l'idée de la lutte prochaine, leur disait que, captif des Anglais, Riel, du fond de sa prison, songeait en ce moment à eux, sans doute, et au drapeau qu'il leur avait confié, et qu'ils avaient pour mission de défendre, de sauver et même de conduire à la victoire...

L'annonce de l'approche des Anglo-Canadiens vint bientôt interrompre ses discours.

Chacun se leva pour gagner le poste qui lui était assigné.

A quelque distance dans la plaine onduleuse, on voyait s'avancer les "Scouts", puis, en masse plus compacte, les hommes du 65e régiment de Montréal, des carabiniers de Winnipeg, et enfin l'artillerie avec ses deux pièces de campagne.

La hauteur qu'occupaient les Peaux-Rouges à cause du marais qui l'entourait en partie se prêtait mal à une attaque de flanc. Aussi, les dispositions prises par le colonel Strange ne laissèrent-elles bientôt plus de doute aux chefs sauvages et aux métis sur les intentions des Anglo-Canadiens: ils allaient tenter d'enlever la position par une attaque de front, au pas de charge...

Pierre La Ronde avait planté le drapeau fleur-de-lisé à l'endroit le plus élevé de la butte. Le vieux François se tenait près de lui, et un groupe de Bois-Brûlés et de guerriers d'élite commandés par Corne-de-Buffle formaient comme une garde autour d'eux.

Lorsque la sonnerie mordante du bugle entraîna, baïonnette au canon, les soldats du 65e et les carabiniers à l'assaut du camp, Grand-Ours, qui avait ordonné à ses tirailleurs de réserver leur feu, fit un signal. Aussitôt, une fusillade nourrie éclata sur la crête, fauchant les premiers rangs des assaillants, brisant leur élan, les forçant enfin à battre en retraite sous un ouragan de plomb.

—Les "pourjous" n'y sont pas! gronda le vieux François, l'oeil brillant, un contentement répandu sur sa face ridée.

—Sûrement! affirma Pierre. Et, pour qu'ils y soient, faudra qu'y nous passent su le corps! Mais, ouvrons l'oeil, grand-père. On dirait qu'y vont recommencer...

Avec la bravoure obstinée de l'Anglais, les ennemis revenaient, en effet, à la charge. La sonnerie du bugle emplissait l'air, les baïonnettes luisaient au soleil... Mais, comme la première fois, les rebords du plateau se couronnèrent de fumée, et dans un sifflement enragé de projectiles, les soldats du Gouvernement durent se replier, abandonnant la pente.

Une troisième tentative fut repoussée de la même façon. Aussi, quand l'aîné des fils La Ronde vit qu'ils s'apprêtaient à faire un quatrième effort, il pensa que ces hommes étaient moins braves que fous.

Déjà, les troupes s'élançaient lorsque Corne-de-Buffle, entre deux coups de fusil, dit, à voix très haute, mais d'un air impassible:

—Les soldats de la Mère-Blanche veulent nous prendre à revers!

Mais déjà le Grand-Ours, auquel rien n'échappait, détachait sur la droite du plateau une soixantaine de braves commandés par Terre-Rouge.

Il était temps.

Profitant de la diversion faite sur le front par une nouvelle charge, l'artillerie, précédée au pas de course par une compagnie de carabiniers, contournait déjà le mamelon. Mais, de la hauteur, les tirailleurs de Terre-Rouge suivirent leur mouvement et l'accompagnèrent de décharges meurtrières, pendant que le gros des Indiens repoussait pour la quatrième fois les assaillants... Un quart d'heure s'écoula... puis une soudaine clameur de rage s'éleva sur la droite où redoublait la fusillade.

—Les carabiniers sont sur le coteau! cria un métis qui tiraillait à peu de distance des deux La Ronde.

Ils se retournèrent et virent, en effet, les Indiens de Terre-Rouge qui se repliaient, tandis que le Grand-Ours rassemblait, en hâte, ses meilleurs guerriers.

Au même moment, un sauvage de haute taille s'avançait rapidement vers les deux Bois-Brûlés. C'était "Marche-dans-la Neige" avec sa face toujours un peu sombre:

—Le grand chef, dit-il à Pierre, m'envoie te dire de prendre l'emblème et de l'apporter au plus vite de ce côté...

Il désignait de la main l'endroit menacé par les Anglo-Canadiens.

—On y va! répliqua le Sang-Mêlé en arrachant le drapeau du sol.

Et, suivi des autres métis, de Corne-de-Buffle et de ses guerriers, il s'élança...

La compagnie de carabiniers qui avait contourné la mamelon était, en effet, parvenue, en dépit des efforts de Terre-Rouge, à gravir la pente, et son tir nourri jetait, de ce côté, le désorde dans le camp indien.

Mais, soudain, le jeune Bois-Brûlé paraît en agitant le drapeau... A sa vue, les deux cents guerriers d'élite rassemblés par le chef poussent leur déchirant cri de guerre, et, bondissant comme des loups à la suite de Pierre, ils se ruent, la hache à la main, sur les soldats. A ce terrible abordage, la compagnie ne peut résister. Elle se replie précipitamment en arrière. Mais son intervention a déjà donné le temps à l'artillerie qui la suivait d'arriver et de se mettre en ligne, si bien que, quand ce rideau d'hommes s'écarte, les sauvages trouvent devant eux, menaçantes, les gueules des canons... Danger nouveau, mais qui n'est pas pour briser leur élan farouche... Déjà, ils arrivent sur les pièces comme un ouragan quand deux détonations éclatent, formidables... Un double sillon sanglant marque le passage des obus dans la masse compacte des assaillants, et c'est, au milieu de la fumée, un grand tournoiement de corps vagues... En même temps, la compagnie de carabiniers, reformée en arrière, revient à la charge à la voix du lieutenant Went, et une grêle de balles pleut sur les PeauxRouges, achève de les arrêter, et, du même coup, sauve les pièces... Plusieurs guerriers pourtant étaient venus tomber jusque sur les roues des affûts. Certains râlaient encore: des artilleurs les achevèrent avant de les pousser à terre... Après quoi, ils reprirent leurs places, prêts à toute éventualité, mais, pour le moment, simples spectateurs des exploits des carabiniers, qui, entraînés par leurs chefs, tâchaient à regagner, en avant, leur première position.

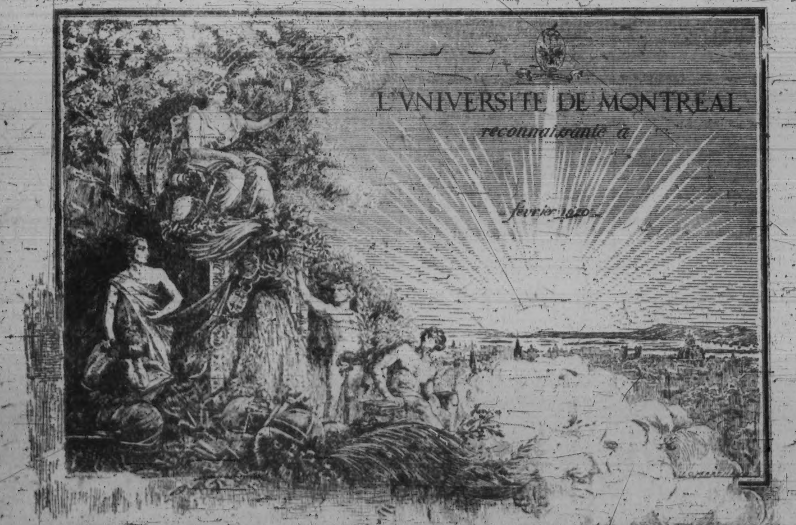
En voyant flotter dans les rangs de l'ennemi un drapeau blanc, l'étonnement de Charlie Went, qui commandait cette compagnie, n'avait, certes, pas été médiocre.

Il se souvenait de l'avoir entrevu déjà à Fish-Creek et tirait, de ce fait, la singulière déduction suivante:

—En vérité, demi-blanc ou sauvage, cela ne diffère guère, puisqu'ils arborent le même signe de rébellion.

Et il concluait:

—Il faut que je m'en empare. Cet objectif stimulera mes hommes, et, si nous réussissons, cela produira sur ces gens un sérieux effet moral...



Fac-similé du certificat d'honneur qui sera décerné aux souscripteurs de l'oeuvre de l'Université de Montréal

CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

Le Comité Littéraire de la Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française s'est tracé un programme aussi intéressant qu'instructif dans l'étude alternée qu'il se propose de faire, cette année, des femmes célèbres tant françaises que canadiennes-françaises. La page féminine de la Liberté s'ouvre toute grande pour livrer ces travaux mensuels aux lecteurs désireux de connaître mieux ces figures pleines d'attrait. La connaissance que nous en avons est plutôt superficielle, si nous nous en tenons aux maigres détails que nous donnent de leur vie nos manuels d'histoire.

Il est donc heureux que des biographes aient songé à consacrer leur plume et leurs recherches à éclaircir le mystère qui enveloppait la vie de ces femmes au coeur vaillant et intrépide.

Aujourd'hui, nous sommes particulièrement fière de présenter une esquisse de la vie de Madeleine de Verchères, qui réunissait dans sa personne les plus hautes comme les plus exquises qualités féminines, ce qui, d'ailleurs, ne lui nuisait en rien quand il s'agissait d'épauler un fusil pour éloigner des indiscrets.

Mademoiselle Antoinette Baril en a fait un résumé intelligemment ordonné et suffisant pour donner une excellente idée de ce que fut cette femme qui, à quinze ans, aidée d'un seul soldat, avait le sang-froid et la hardiesse de défendre un fort.

De mois en mois, on analysera soit la plume d'une Mme de Sévigné et d'une Eugénie de Guérin, ou encore les qualités supérieures dont la réunion en une Jeanne Mance et une Marguerite Bourgeois ont permis de surmonter plus d'une difficulté dans la fondation d'une communauté.

Toutes, dans leurs différentes sphères d'action, méritent notre admiration. Etudions-les donc, et efforçons-nous à leur exemple de marcher dans les sentiers de l'honneur et de la vaillance. Depuis trois cents ans, les devoirs de la Canadienne-française ont évolué, mais ils n'en demandent pas moins du caractère, de la bravoure morale et de la persévérance.

JACQUELINE des ERABLES.

12 février 1920.

Conférence de Mlle A. Baril

Madeleine Verchères

Mesdemoiselles,

Durham, gouverneur général de l'Amérique du Nord, est de passage au château Haldimand, chargé d'une mission d'étude sur le peuple canadien-français. Il est minuit, le Comte s'endort sur son ouvrage, aux sons d'une vieille chanson française:

"Filez, filez, O mon navire,
"Car le bonheur m'attend
là-bas!"

Quelques instants après, Thérèse Bédard, de service au château, apporte le goûter du gouverneur. Ardente petite patriote, elle voudrait bien lire ce qui est écrit là. Jetant les yeux sur le manuscrit, ces lignes hautaines et fières se dressent devant elle:

"Ils sont un peuple sans histoire."

Descendante d'une famille de brave, Thérèse ne peut lire ces lignes sans suffoquer d'indignation. L'image héroïque de Madeleine de Verchères comme un éclair traverse l'imagination de la petite servante. D'un geste noble et grand, elle écrit ces mots au milieu de la page inachevée:

"Thou liest, Durham."

et signe: Madeleine de Verchères.

Quelle n'est pas la surprise du Lord à son réveil, de voir ce *post scriptum* ajouté à son ouvrage. L'admiration pour cet acte d'audace fait bientôt place à la colère premièrement éprouvée. Thérèse entre et répond maintenant aux interrogatoires du Lord.

"Madeleine", dit-elle, "est morte depuis cent ans, mais pour nous, c'est toujours l'héroïne de Verchères." Et de sa voix chaude où vibre l'admiration et l'amour de son pays, l'enfant lui raconte une page mémorable du Canada français.

Mesdemoiselles, c'est ce récit d'ingénieuse bravoure qu'on m'a demandé de vous retracer ce soir. Les morts prêchent par leur souvenir: langage plus éloquent, plus entraînant que nos simples paroles. Espérons que l'évocation de notre héroïne canadienne nous servira de stimulant pour conserver fièrement nos traditions nationales.

Madeleine était fille du Sieur de Verchères, commandant du fort du même nom. Son premier fait d'armes eut lieu en 1690, alors que, âgée seulement de douze ans, elle défendit la forteresse, pendant trois jours.

Le deuxième acte héroïque se passa en 1692. Ce matin-là, le 22 octobre, Madelon, comme on l'appelait familièrement, étendait du linge à quelques arpents du fort, lorsqu'elle entendit ce cri d'alarme lancé par son serviteur, Laviolette: "Sauvez-vous, Mademoiselle. Les Iroquois viennent fondre sur vous." En effet, un groupe assez nombreux d'Iroquois, après avoir saisi quatre soldats et massacré une vingtaine de paysans, se dirigent maintenant vers Madeleine. Voyant qu'ils ne peuvent la rejoindre à la course, les sauvages s'arrêtent pour tirer sur elle. Les foudres de 45 fusils tourbillonnant à ses oreilles ne devaient être rien de bien rassurant!!

A quelques pas du but, la jeune fille sent saisir le mouchoir qu'elle porte à son cou. Conservant un sang-froid admirable, elle le dénoue vitement et entre dans le fort, au cri de: "Aux armes!"

Avec une intrépidité et une présence d'esprit incompréhensible chez un enfant de son âge, Madelon fait entrer plusieurs femmes qui se lamentent, barricade la porte, et organise la défense de la fortification. Des deux sentinelles, l'une se croit déjà morte, et l'autre se prépare à faire sauter la forteresse. D'un commandement ferme, elle leur rappelle le courage de son père, distribue des fusils aux deux soldats et à ses frères, âgés de 10 et 12 ans, et remonte leur courage par ces paroles de M. de Verchères:

"Battons-nous jusqu'à la mort. Combattons pour la patrie et pour la religion. Les gentilshommes sont nés pour verser leur sang pour le service de Dieu et du roi."

Notre vaillant petit capitaine, portant le veston bleu, la chevelure recouverte d'un chapeau de soldat, se promène de fenêtre en fenêtre, et tire des coups de fusil à chaque instant. Aux femmes et aux enfants qui remplissent les airs de lamentations, elle fait comprendre que le plus complet silence est de rigueur pour dérouter l'ennemi. Pour faire croire aux Iroquois que le fort est sous bonne garde, elle ordonne que le canon soit tiré presque continuellement. Se servant ainsi de ce procédé pour avertir les soldats en campagne de ne pas s'aventurer près du fort en danger.

Pendant qu'elle se prépare ainsi à soutenir un siège, elle aperçoit un canot qui arrive au débarcadère. Naturellement, si on ne leur porte secours, les nouveaux venus n'ont aucune chance de salut, car les sauvages sont là, cachés à quelques pas. Madeleine demande aux soldats d'aller au-devant d'eux. Comme ils refusent, elle se dirige seule à la rencontre de Pierre Fontaine et de sa famille. Plus tard, s'apercevant qu'elle a oublié trois paquets de linge et quelques couvertures, en dehors du fort, elle retourne les chercher, accompagnée de ses deux frères. Les soldats ayant refusé de la suivre, elle leur ordonne de tirer tant qu'elle sera en danger. Les Iroquois, croyant à une feinte, les laissent aller et venir sans tenter aucune escarmouche.

La nuit ne s'annonce pas très bonne pour nos héros; la grêle et la pluie se mêlent aux sons du canon, et les Iroquois, par leur manège, font présager l'escalade du fort pendant la nuit. Séparant alors les forces, Madeleine charge Fontaine et les deux soldats de la défense de la redoute où doivent se rendre les femmes et les enfants. Notre héroïne garde le fort avec un vieillard de 84 ans.

Malgré les inquiétudes, la nuit se passe très bien. On entend continuellement le cri de veille: "Bon quart!" se répondant du fort à la redoute. Les Iroquois, si rusés d'ordinaire, furent encore pris par cet habile stratagème. Croyant le fort sous une forte garde, ils n'osaient l'escalader, avouèrent-ils plus tard.

Cet état de choses dura huit jours. Que fait notre héroïne durant ce temps de mortelle angoisse? Où puise-t-elle le courage de paraître sourire aux lèvres, consolant les uns, encourageant les autres? Ce courage, cette force, elle les puise dans la prière, comme nous le disent si bien les vers suivants:

Quand tout semble perdu, Madeleine se bat
Comme un lion sur lequel une meute s'abat.
La fatigue l'étreint, ses forces l'abandonnent.
Pour l'honneur du pays... trop heureux qui se donnent!!
Le fusil d'une main, de l'autre un chapelet,
Près des créneaux du fort, Madeleine veillait.

Le 29 octobre, M. de la Monnerie vint sauver l'héroïque garde. La sentinelle ayant entendu parler sur l'eau, cria: "Qui vive?". Les soldats français défilaient en silence.

Ici laissons notre Madeleine elle-même remettre les armes:

"Je leur demandai: "Qui êtes-vous?" Ils me répondirent: "Français! C'est La Monnerie qui vient vous donner du secours."

"Je leur fis ouvrir la porte du fort, j'y plaçai une sentinelle, et je m'en allai au bord de l'eau pour les recevoir. Aussitôt que je l'aperçus, je le saluai par ces paroles:

— Monsieur, soyez le bienvenu, je vous rends les armes.

— Mademoiselle, répondit-il d'un air galant, elles sont en bonnes mains.

— Meilleures que vous ne croyez, lui répliquai-je.

"Il visita le fort et le trouva en très bon état, une sentinelle sur chaque bastion. Je lui dis:

— Monsieur, faites relever mes sentinelles afin qu'elles puissent prendre un peu de repos. Il y a huit jours que nous ne sommes pas descendus de nos bastions."

Ainsi se termina l'héroïque défense du fort dangereux.

L'héroïsme de Madeleine fait sensation jusqu'à la Cour de France. Monsieur de Frontenac reçoit l'ordre de lui accorder des faveurs. Pour elle-même, elle ne demande qu'une pension, mais elle obtient une enseigne pour son frère cadet dans les troupes canadiennes.

En 1703, Monsieur de Vaudreuil est nommé gouverneur de la Nouvelle-France. La bravoure de Madelon l'a émerveillé; aussi s'est-il mis en tête de la marier et de la bien marier. Son choix tomba sur Monsieur de la Pérade de Lanaudière, gentilhomme français que Madeleine a déjà sauvé, seule, contre un parti d'Iroquois.

M. de Vaudreuil fait remarquer à cet officier de grande valeur que "en cas de danger, sa femme serait son meilleur lieutenant et qu'elle serait de taille à le défendre et à lui sauver la vie". Madeleine devint Mme de Lanaudière. Ce dernier n'eut certainement pas à le regretter. On dit que quelques années plus tard, Madelon, presque seule au manoir de Sainte-Anne de la Pérade, eut à subir une autre attaque de la part des Iroquois.

Ces sauvages, constants dans leur haine, n'ont pas oublié la bravoure de notre héroïne; aussi lui en veulent-ils à mort de les avoir humiliés tant de fois.

M. de Lanaudière est malade au lit. Madeleine n'a donc pour aide qu'un vieillard de 84 ans et une jeune fille de 16 ans. Elle barricade les portes. Armée de deux fusils, elle vole à chaque ouverture, décharge ces armes sur ses assaillants et les oblige à reculer. Les vaincus, la rage au coeur, s'enfuient en lançant des mèches enflammées sur le toit. Il faut maintenant combattre l'incendie. La jeune femme, à demie épuisée, prend son mari dans ses bras et le transporte hors de danger. Elle-même, à demi morte, tombe évanouie.

Providentiellement, une pluie abondante tomba, annulant ainsi l'oeuvre incendiaire des Iroquois.

Mme de Lanaudière mourut en 1752.

De ses nombreux enfants, on n'a retracé qu'un garçon, officier dans les troupes canadiennes. Il passa en France après la capitulation de Montréal.

Madeleine a maintenant son monument à Verchères, à l'endroit même de ses prouesses. On l'a représentée dans le bronze, fusil en main, vêtue de son képi de soldat. Du haut de son piédestal elle semble encore monter la garde.

Mesdemoiselles, il y a là pour nous un bon exemple à imiter. Nous n'avons pas à nous défendre contre le terrible scalpel iroquois. Est-ce à dire que nous n'avons plus rien à craindre? Madeleine faisait la garde sur les remparts; nous, défendons le "foyer", gardien de la langue et de la foi. C'est là le trésor légué par les ancêtres. Ce fort doit rester invincible.

"Autour du foyer", comme dit Mme Huguenin, "il ne faut jamais cesser de veiller, ne jamais permettre que ne s'y éteigne le grand feu allumé par les ancêtres."

Comme Madelon, ne négligeons pas les moindres détails. C'est l'apathie et l'indifférence qui font mourir les grandes causes. Secouons cette indifférence par l'étude de nos grands faits historiques.

Nous avons vu ce soir que nous n'étions pas un peuple sans histoire; feuilletons donc plus souvent ces pages inoubliables pour y puiser des enseignements féconds. Cette flamme ardente ravivera notre patriotisme et nous raffermira dans le droit chemin.

On nous répète souvent que: "Ce que femme veut, Dieu le veut." Confirmons ce proverbe, pour l'honneur de notre cause, et méditons fréquemment ces vers d'Albert Lozeau, dédiés à une vaillante du devoir:

Brave petite Canadienne,
J'inscris avec dévotion
Ta simple et française action,
Pour que ton pays s'en souvienne.

Dans l'avenir nous avons foi.
Malgré la haine qui s'exerce,
Si chaque mère en chantant berce
Une fille comme toi.

CONCOURS D'HISTOIRE

CONDITIONS DU TROISIEME CONCOURS

1.—Les compositions devront être rendues pour le 15 du mois de février afin que l'on puisse les corriger et faire le choix des quatre meilleures, qui seront ensuite publiées dans la presse française.

2.—Pourront prendre part aux concours: 1o. Les enfants au-dessus de 14 ans qui fréquentent les écoles; 2o. Les enfants de 10 à 14 ans.

3.—Les compositions ne devront pas contenir moins de 300 mots pour la première catégorie, et pas moins de 200 pour la deuxième.

4.—Des prix seront donnés pour les deux meilleures compositions de chaque catégorie.

5.—Pour ne pas surcharger le Comité des Juges du Concours, chaque localité ne devra envoyer que ses quatre meilleures compositions, excepté les écoles des villes et les couvents, qui pourront en envoyer huit.

6.—Le sujet du concours de février sera Louis Hébert: sa vie, sa famille, son oeuvre au Canada; leçons à tirer.

7.—Les points seront donnés comme suit: 1o. 50 points pour les connaissances historiques; 2o. 30 points pour la forme; 3o. 20 points pour l'orthographe.

8.—Les prix du prochain concours sont donnés par le Révérend Frère Joseph, principal de l'Académie Provencher, de Saint-Boniface.

9.—Chaque concurrent est prié d'écrire son nom, son âge et l'école fréquentée sur un feuillet qui pourra être détaché pour la correction des compositions.

10.—Tout travail qui révèlera une copie servile d'un texte ou un travail au-dessus des capacités d'un enfant devra forcément être mis hors de concours.

11.—Toutes les compositions devront être adressées à

LA LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES,
DE LANGUE FRANCAISE,
CASIER POSTAL 44,
SAINT-BONIFACE, MAN.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

Premier dimanche du Carême

(Matth., V, 1-11)

En ce temps-là, Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert, pour y être tenté par le démon. Après avoir jeûné pendant quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Alors le tentateur, s'approchant, lui dit: Si vous êtes le Fils de Dieu, ordonnez que ces pierres deviennent des pains. Jésus lui répondit: Il est écrit: L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Alors le démon le transporta dans la ville sainte, et, l'ayant placé sur le haut du Temple: Si vous êtes le Fils de Dieu, lui dit-il, jetez-vous en bas; car il est écrit: Il a commandé à ses Anges de veiller sur vous, et ils vous porteront entre leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied contre la pierre. Jésus lui répondit: Il est encore écrit: Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu. Le démon le transporta encore sur une montagne très élevée, et, lui montrant de là tous les royaumes du monde avec toute leur gloire, il lui dit: Je vous donnerai tout cela, si, en vous prosternant, vous m'adorez. Mais Jésus lui dit: Retire-toi, Satan, car il est écrit: Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. Alors le démon s'éloigna, et aussitôt les anges s'approchèrent et le servirent.

VOUDRIEZ-VOUS MOURIR COMME CELA ?

—Vite, vite, monsieur le curé, me crie le bedeau, en faisant irruption comme une bombe dans la sacristie, vite ça presse!...

Je me retourne, tout en agrafant le surplis que j'avais revêtu pour la prière du soir.

—Qu'y a-t-il? un accident?.. le feu?..

—Pire que ça, monsieur le curé. Le père Lachance de la Petite-Côte se meurt... Même son gars vous attend avec sa voiture à la porte du presbytère.

Je saute sur mon sac aux malades, je prends le saint Viatique et fouette cocher!...

Nous traversons le village au galop. Les premières ombres de la nuit noyaient déjà dans leur buée sombre les contours du chemin.

Nous allons silencieux, lui, le jeune Lachance, solide gaillard de trente ans, les yeux fixés sur la route et les bras tendus sur les guides; moi, recueilli, adorant l'Hôte divin que je portais au malade.

Sans avoir besoin de fouet, la jument file aussi vite qu'elle peut aller; on dirait qu'elle se rend compte, elle aussi, que ça presse. Voilà vingt minutes qu'elle trotte, la brave bête, quand elle s'arrête brusquement.

—Nous voici arrivés, monsieur le curé, me dit mon guide, qui vient de sauter de la voiture et veut m'aider à descendre. Si vous voulez bien me suivre, nous allons entrer directement chez le malade.

Nous tombons, en effet, au milieu de la famille à genoux autour du grand lit paternel. Je m'arrête sur le seuil de la chambre. Des sanglots étouffés partent de divers côtés, mais la lueur indécise des deux cierges qui brûlent au chevet du lit ne me permet pas de me rendre pleinement compte de la situation.

—Monsieur le curé;... monsieur le curé!...murmure une voix comme pour donner l'éveil et signaler ma présence.

Aussitôt tout ce monde se lève et l'aînée des filles s'approche et me dit: "Trop tard, monsieur le curé, papa est mort!".

Puis elle éclate en sanglots.

—Est-il mort depuis longtemps, mademoiselle?

—Oh! il y a bien trois quarts d'heures.

Je m'agenouille au pied du lit pour joindre mes prières à celles de la famille et recommander au Dieu des miséricordes l'âme de mon paroissien.

Le père Lachance était un brave homme, sobre, honnête, fier de ses terres que par ses sueurs il avait transformées. Les méchantes langues le disaient pingre, mesquin, grattesou. Le fait est qu'à force de se courber sur ses champs, il avait un peu perdu l'habitude de relever la tête vers Dieu. Sa religion s'était rétrécie, elle était réduite à l'essentiel. Troupeaux, récoltes, absorbaient le meilleur du coeur du père Lachance et malheureusement son amour exagéré avait déteint sur la famille qui, elle aussi, tout en gardant les pratiques essentielles, avait perdu cette vivacité de foi qui caractérise encore nos familles canadiennes.

Après avoir offert mes sympathies aux pauvres éplorés, je m'informe des causes de la mort.

—Il est parti bien vite, le cher homme! A-t-il été frappé subitement?

—Oh, non! me répond l'une des filles, voilà cinq jours que papa était malade. D'abord nous avons cru que ce ne serait pas grand'chose, mais le mal s'est aggravé et nous avons appelé le médecin. Celui-ci a prescrit des remèdes: "C'est le coeur, a-t-il dit, qui ne va pas."

—Y a-t-il du danger? avons-nous demandé.

—Pas immédiatement peut-être, a repris le médecin; cependant c'est sérieux et avec le coeur on ne sait jamais...

—Mais alors, demandai-je à mon tour, pourquoi ne m'avez-vous pas averti de suite? Après l'avis du docteur il me semble que la prudence vous imposait cette démarche.

Les enfants se regardèrent interdits, puis l'aîné, celui qui était venu me chercher, sentant que la responsabilité pesait surtout sur lui, me dit, quelque peu mal à l'aise:

—Nous ne pensions pas, voyez-vous, qu'il fût assez mal pour partir si vite. Nous craignions un peu de l'effrayer on ne sait pas, peut-être que ça lui aurait fait un coup. D'ailleurs le père était un bon chrétien, allez! Il ne manquait jamais la messe; et puis il avait fait ses Pâques!...

Devant ces excuses qui n'excusaient rien, je me demandai un instant si je n'allais pas jeter dans ces coeurs déjà si éprouvés, les paroles qui me brûlaient la langue et leur crier: Malheureux, aimeriez-vous à mourir comme ça? Voudriez-vous, même après avoir vécu comme des catholiques modèles, être privés d'une absolution reçue en pleine connaissance et perdre la chance d'une indulgence plénière?

Je n'eus pas le courage de parler, mais c'est le coeur serré que je revins chez moi.

Voilà, me disais-je, voilà cette année, quinze de mes paroissiens qui m'échappent et paraissent devant Dieu, privés de l'Extrême-Onction qui aurait purifié leur âme et les aurait disposés à bien mourir, si elle ne les avait pas guéris.

Pourquoi mes paroissiens laissent-ils partir des leurs sans sacrements?...

Est-ce que la foi baisserait? Qui sait!...De nos jours on s'attache si fortement à la terre que la pensée de l'au-delà devient un trouble-fête, un cauchemar qu'on chasse de sa pensée et que par fausse charité on cache aux autres jusqu'au moment décisif.

Est-ce qu'on se laisserait gagner par ce préjugé absurde que l'Extrême-Onction n'est faite que pour les mourants?

Mais ce préjugé, que le démon a tout intérêt d'entretenir, ne tient pas debout devant les paroles si claires de la sainte Ecriture: "Quelqu'un parmi vous, dit saint Jacques, tombe-t-il malade, qu'il appelle les prêtres et qu'ils prient pour lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur. Et la prière de la foi sauvera le malade, le Seigneur le soulagera et, s'il a des péchés, ils lui seront remis." Avec la rémission des fautes, l'Extrême-Onction peut donc procurer la santé.

Elle est un remède; l'expérience journalière le prouve. Outre les secours du ciel qu'elle assure, elle donne au malade ce calme, cette paix qui, les médecins le constatent, aident si puissamment à réagir contre les attaques du mal. Si l'Extrême-Onction rend si rarement la santé, c'est parce qu'on remet jusqu'à l'heure de la mort pour la recevoir et qu'il faudrait alors un miracle que, par son indifférence, on ne mérite pas.

De grâce, chers paroissiens qui me lisez, soyons charitables; faisons pour les autres ce qu'en pareilles circonstances nous attendons d'eux.

Parents, médecins, gardes-malades, amis, voisins, visiteurs, ayons le courage de donner à nos malades une preuve d'amour véritable. Rendons-leur le plus grand service possible dans les circonstances, avertissons à temps le prêtre, amenons-le auprès du patient, dès que la maladie paraît grave, afin qu'il le fortifie par la sainte communion, et peut-être même le guérisse par l'Extrême-Onction, s'il juge à propos de l'administrer.

L'Extrême-Onction ne fait pas mourir. Et c'est une responsabilité terrible de bercer le malade d'espérances chimériques, de lui cacher son état, au risque de le voir partir sans le testament qui règlera ses affaires temporelles, et les sacrements qui assureront son éternité.

Bulletin Paroissial de l'Immaculée Conception.

LA MORT IMPREVUE

L'auteur de tant de mauvais romans, Balzac, arrivé au terme de sa vie, n'était pas médiocrement inquiet, parce que sa femme avait l'art de le rassurer; cependant il voulut interroger son médecin.

—Mon cher docteur, lui dit-il, je ne suis pas un homme comme les autres je ne voudrais pas être surpris par la mort; j'ai encore bien des choses à faire pour achever mon oeuvre.

—Oui, vous avez élevé un des monuments du XIXe siècle, mais il est incomplet.

Balzac se frappa la tête.

—Le fronton est encore là, il y a des gens qui ne comprennent pas. Mais, docteur, je veux savoir de vous toute la vérité; vous êtes un prince de la science, vous m'estimez assez pour ne pas me cacher la vérité. Ecoutez, je vois que je suis plus malade que je ne croyais. Je sens que je perds pied. J'ai beau surexciter ma faim par l'imagination tout me fait horreur. Combien de temps croyez-vous que je puisse vivre encore?

Le docteur ne répondit pas.

—Voyons, docteur, me prenez-vous pour un enfant? Je vous dis encore une fois que je ne puis pas mourir comme le premier venu. Un homme comme moi doit un testament au public....

Ce mot de testament fit parler le médecin.

—Mon cher malade, combien vous faut-il de temps pour ce qui vous reste à faire?

—Six mois..répondit Balzac, de l'air d'un homme qui a compté.

Et il regardait fixement son médecin.

—Six mois!... Six mois!..répondit le docteur en hochant la tête.

—Ah! s'écria douloureusement Balzac, je vois bien que vous ne m'accorderez pas six mois.. Vous me donnerez bien six semaines.. au moins? Six semaines avec la fièvre, c'est encore l'éternité!.. les heures sont des jours, et puis les nuits ne sont pas perdues.

Le médecin hocha la tête comme la première fois.

Balzac se souleva presque indigné.

—Quoi! docteur, je suis un homme mort?.. Dieu merci, je me sens encore des forces pour combattre. Voyons, que puis-je espérer encore? vous me donnerez bien..six jours?

Le médecin très ému n'osait répondre; Balzac le pressa avec anxiété. Depuis que le malade avait posé ces terribles points d'interrogation, il avait vieilli de dix ans. Il ne trouvait plus la sienneaoinu?asino S vait plus sa voix pour interroger le médecin qui ne lui ne trouvait plus la sienne pour répondre.

—Mon cher malade, dit enfin le docteur, en essayant un sourire, qui peut répondre d'une heure ici-bas?.. Tel qui se porte bien mourra avant vous; mais vous m'avez demandé la vérité, vous m'avez parlé de testament à votre public. Eh bien! ce testament.... il faut le faire.... aujourd'hui; d'ailleurs vous avez peut-être un autre testament à faire.... il ne faut pas attendre ....demain...

Balzac souleva la tête:

—Je n'ai donc plus que..six heures!.. s'écria-t-il avec épouvante.

Il retomba sur l'oreiller.. il était mort.

En Province

McCREARY

Un journal, il y a quelques semaines, déplorait le fait que nos Canadiennes de langue anglaise semblent exercer chez nos jeunes gens une influence magnétique et font parmi eux de nombreuses victimes. Leur chevelure dorée, leurs yeux d'azur, pour ne citer que quelques uns de leurs attraits, bouleversent le coeur de nos Canadiens-français.

Cependant notre Canadienne-française, delaissée, ne le cède en rien à sa soeur anglaise sous le rapport de la grâce et de la beauté. Peut-être plus humble que cette dernière, ne déploie-t-elle pas ses charmes avec autant d'audace. Telle la violette, perdue au milieu des trèfles en fleurs, il faut la cueillir pour savourer tout le parfum délicieux dont elle est imprégnée.

On donne à chacun son mets national. Il faut avouer que nous avons un faible pour la soupe aux pois. L'Anglais s'est approprié le "Jam". Le Français, fameux par ses prouesses culinières, renommé pour son palais délicat, s'est prononcé en faveur de la blanche et délicate cuisse de grenouille. Le *Yankee* a, dit-on, pour mets nationale, la tarte aux pommes. De là nous passons au "poridge", au macaroni, au saucisson, au riz, etc., etc.

A part leurs mets nationaux, ces peuples ont aussi leur tempérament, leurs caractères. Tel individu porte les empreintes d'une race fougueuse, passionnée, qui ne vit que d'émotions; tel autre a hérité d'un tempérament froid, glacial, et qui réserve son premier et dernier sourire pour les funérailles de sa belle-mère; un autre est gai, vivace, spirituel. Et ainsi de suite.

Mais la question est celle-ci: Lorsque l'ardeur des premiers amours aura vécu, que la lune de miel sera à son déclin, lorsque l'anneau nuptial aura perdu de son brillant, la robe de noce et la redingote à queue auront été relégués au grenier, lorsque les premiers nuages viendront troubler le ciel jusque-là serein, — car il y en a de ces nuages, si petits soient-ils, même dans les ménages les plus parfaits, — notre ami, uni devant Dieu et devant les hommes, à une compagne qui lui est étrangère par tempérament, par aspirations et par nature, sera-t-il en mesure de naviguer avec la même sûreté de main que s'il était uni avec une compagne qui pour des siècles a pratiquement vécu sa vie, une compagne dont la mère, la grand'mère et l'arrière-grand'mère avaient les mêmes idéals, les mêmes penchants, les mêmes manières de voir et d'agir que sa mère à lui, sa grand'mère, son arrière grand'mère? Trouvera-t-il dans le coeur de sa jeune épouse cette sympathie mutuelle qui relie et resserre les enfants d'une même race? Le "*home*" qui est bien répondra-t-il aux rêves qu'il s'était fait du chez-soi qu'il a toujours connu et appris à vénérer?

La barque matrimoniale est légère; nombreux sont les écueils et les récifs parsemés sur la route. Inutile d'y ajouter de nouveaux danger. Marier une Canadienne anglaise à la chevelure dorée et aux yeux d'azur, possède peut-être un certain cachet romanesque qui fait appel à la chevalerie de nos jeunes gens, mais ne contrebalance pas les avantages qu'il y a de se marier chez nous.

Jeunes Canadiens-français fatigués du célibat, si vous désirez le vrai bonheur, cherchez au milieu des trèfles la violette cachée que j'ai eu le bonheur d'admirer maintes fois, preuve que nos ancêtres s'y connaissaient en fait d'art et de chefs-d'oeuvres.

Un Canayen.

DOLLARD, SASK.

C'est au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qu'eurent lieu les funérailles de Mme Israël Maurice, décédée à l'hôpital de Régina, le 29 janvier dernier.

Le service, des plus solennels, fut chanté par M. l'abbé J.-D. Rioux, curé de la paroisse. Mme Deschênes touchait l'orgue. En plus de notre choeur de chant habituel, MM. Dufresne, Audet et Roy, on pouvait compter M. Raphaël Champagne, de Saint-Norbert, Man.

Au nombre des porteurs se trouvaient MM. A. Maurice, neveu de la défunte, J.-B. Fontaine, J. Desjardins, C. Cusson, J.-E. Marquis et F. St-Hilaire.

La défunte, âgée de 68 ans, a succombé à la paralysie qui la minait depuis plus de trois ans.

Consolez-vous, parents affligés... Cette mère que vous chérissiez tant ne vous a pas abandonnés. Dieu a rappelé à Lui cette âme sanctifiée par ses souffrances et toute prête à recevoir au Ciel la palme des élus. Du séjour de gloire qui est maintenant sa récompense, elle veille sur vous et vous attend pour partager sa félicité.

La défunte laisse pour pleurer sa perte ses trois fils: Paul, résidant à Québec, Raymond et Justin, de cette paroisse.

A la famille éprouvée, nous offrons nos sympathies bien sincères.

Grâce à la température idéale qui nous favorisa dimanche dernier, il nous fut donné de jouir encore d'une de nos soirées de cartes, où l'entrain et la franche gaieté ne se démentissent jamais. Une foule nombreuse vint se disputer les jolis prix offerts par M. le Curé, Mmes Deschênes et St-Hilaire.

Le premier prix des dames fut décerné à Mlle A. St-Laurent, le 2me prix à Mme Prosper Roy et le prix de consolation, digne aussi d'être mentionné, fut gagné par Mme Deschênes. Les gagnants parmi les hommes furent: 1er prix, M. Aurèle Arcand; 2me prix, M. H. Nault; consolation, M. David Roy.

Cette distribution terminée, l'on procéda à l'enchère d'un magnifique coussin à épingle travaillé et donné par Mme Eusèbe Gagnon. Chacun voulant cet objet si artistique, on se le disputa longuement; enfin M. Delphis Grégoire en fut acquéreur.

Pour terminer cette agréable soirée, on eut le plaisir d'entendre de beaux chants exécutés par Mmes Deschênes et E. Gagnon et MM. Pierre Poisson et Raphaël Champagne.

Nos "veillées" ne manquent jamais de charmes et d'entrain. Qu'on se le dise et qu'on vienne en foule à la prochaine soirée qui, souhaitons-le, ne se fera pas trop attendre.

M. Raphaël Champagne, depuis quelque jours l'hôte de son cousin, M. Aurèle Arcand, vient de quitter Dollard pour retourner vers les siens à Saint-Norbert, Man. Ses parents et amis lui souhaitent un heureux voyage.

Canadienne.

ST-JEAN-BAPTISTE

Lundi dans la salle du presbytère, l'A. C. J. C. se groupait pour entendre une séance très intéressante et que nous saurons mettre à profit.

MM. le Dr L.-J.-A. Legris et Eugène Carbonneau énoncèrent leurs idées avec une précision marquée. M. Carbonneau nous parla du crédit rural et démontra les avantages sous tous rapports du système argent comptant. Au milieu de nos applaudissements il sent qu'il a raison.

M. le Dr Legris, par ses conseils contre l'empoisonnement, prouve qu'il est ce quelqu'un qui fait honneur à la carrière embrassée. A ces chers confrères, sincère invitation de revenir à la charge. Nous saurons leur procurer l'occasion sous peu.

Que c'est beau, quand la jeunesse se passe bien! Les premiers jours de février favorisent l'amateur du patinoir, heureux autour de tant d'innocentes joies! Il est bon de respirer à pleins poumons l'atmosphère de la saison vigoureuse. Les vieilles gens, bras croisés, sourire aux lèvres, nous encouragent par leur présence. Nous sentons que cet exercice nous rends forts et dispos pour recommencer nos travaux de ferme et autres. La saison présente laissera de petits regrets qui s'effaceront à l'aurore de l'hiver prochain, quand nous aurons construit notre patinoir couvert.

Il y avait, dimanche dernier, nombre de spectateurs à notre joute de hockey contre Letellier. Après quelques bonnes leçons, nos joueurs donnèrent preuve de leur adresse par un résultat de 4 à 0 en leur faveur.

S. C.

TRANSCONA

La famille Pierre Martin, bien connue et respectée dans notre ville, a été affectée la semaine dernière par la perte de leur fille, Mme E. Ryan, de Rosser, Man. Elle est décédée à l'hôpital Saint-Boniface et a été inhumée au cimetière Sainte-Marie. Elle laisse un époux et trois enfants pour la pleurer. Nos sympathies les plus vives vont aux personnes affectées.

* * *

Mme Elise Gauthier est partie pour Cobalt, Ont., pour visiter sa mère, Mme Antoine Gauthier, dangereusement malade.

M. l'abbé J.-C. Paillé est allé assister aux funérailles de son confrère, le R. P. Trudel, de Sainte-Anne.

* * *

Notre ami Philippe-L. Asselin, qui demeurait à Winnipeg depuis quelque temps, est maintenant de retour et demeure à 39 Yale Ave E.

La première assemblée de la commission scolaire catholique, qui se compose de MM. P. Barrett, A. Paul, E.-J. Blais, H.-E. Bourque, C. Bélanger et R. Désilet, a été tenue lundi soir, le 9 courant. M. Blais, conseiller pour le quartier 2, a été élu président à l'unanimité, et M. l'abbé J.-C. Paillé, secrétaire.

Après lecture des minutes de l'assemblée générale, on procéda à la discussion de la fondation d'une école bilingue et catholique, et vu l'importance de la question on décida d'autoriser le secrétaire à communiquer avec l'Association d'Education du Manitoba, d'en obtenir en autant que possible tous les renseignements nécessaires, et d'en faire rapport à la prochaine assemblée.

En attendant l'ouverture de cette école, vu l'anxiété des Canadiens-français de faire apprendre leur langue à leurs enfants, la commission décida de s'assurer les services d'une institutrice qui pourra donner des leçons tous les samedis avant-midi, à autant d'enfants que pourra contenir notre salle paroissiale. Ces cours s'ouvriront le 21 février prochain et constitueront l'évènement le plus remarquable de la vie de l'élément français dans notre ville industrielle.

* * *

Au-delà de soixante personnes assistaient à la deuxième partie de la première série de cartes qui s'est donnée dimanche le 8 courant. Bien que nous sachions que ce nombre peut s'augmenter, ce résultat est très satisfaisant. Les premiers prix ont été gagnés par M. P.-L. Asselin et Mme H. Larocque.

* * *

M. Joseph Aubertin a eu la douleur de perdre sa jeune fille Agnès, âgée de trois ans. Elle est morte vendredi, le 6 février, et les funérailles ont eu lieu dimanche le 8.

SAINT-CLAUDE

La souscription nationale pour l'érection d'un monument à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier a été bien accueillie de notre population. Jusqu'ici nous relevons les souscriptions suivantes:

Arthur Jobin, S. Gelinas, J.-G. Ruyat, Alexis Dequier, Emile Jobin, E. Tissot, R. Gendron, J.-G. DeMoissac, Jos. Godin, Philibert Vinet, Jacques Donda, A. Lambert, Ed. Hinee, A. d'Hongaubart, Ben Dupasquier, Antoine Chappelaz, Jos. Carrignan, P.-E. Bérubé, Gus. Bériault, F. Dufresne, J.-B. Jacques, J.-G. Desjardins, Alf. Toupin, J. Jacques, Arthur Jacques, Etienne Alaigré, P.-E. Legras, Louis Heigel.

LETELLIER

A notre village, en 1919, on a vendu:

Blé	$370,000.00
Orge	25,003.00
Seigle	7,000.00
Animaux	80,000.00
Lait	73,761.00
Total	$555,761.00

Montréal, 11. — Sa Grandeur Mgr Bruchési est partie lundi soir pour New-York, pour y passer un mois de convalescence et se mettre sous les soins du docteur McKee, de l'Université de Columbia.

Pourquoi augmenter la production du porc

La guerre a occasionné, en Europe, une diminution considérable dans la production du porc. Il s'en suit qu'actuellement il manque 33,000,000 de porcs pour satisfaire l'approvisionnement général. La population porcine du Canada est d'environ trois millions et demi. Le déficit est ainsi dix fois plus grand que la population totale de porcs en notre pays. L'insuffisance de porcs en Europe étant aussi grande, la population porcine de ce continent va diminuer considérablement au point que, si la guerre eut duré longtemps encore, elle aurait disparu totalement. Aux Etats-Unis, le nombre des porcs cette année est de 10 pour cent inférieur à celui de l'an dernier. Seul le Canada n'accuse pas de déficit dans sa population porcine.

La situation est donc alarmante. Le monde ne peut pas vivre sans un supplément abondant de graisses animales. Le porc est la principale source de ces graisses, aussi que d'une large proportion de provisions de viande. La rareté des aliments en Europe rend l'élevage du porc impossible. Seul l'Amérique peut combler cette insuffisance. Travaillerons-nous à cet effet?

M. Hanna, l'ex-contrôleur de vivres canadien, a dit qu'il n'y aura pas de prix maximum ou minimum fixés pour la vente des porcs. L'insuffisance générale, considère-t-il, garantit une forte demande et un prix avantageux. Des mesures seront prises pour régler la différence entre le prix payé au producteur et celui payé par le consommateur. Ceci, croyons-nous, préviendra les variations de prix et rendra le marché plus constant.

Le présent embargo sur le blé d'Inde des Etats-Unis sera levé aussitôt que la dernière récolte sera mise sur le marché. Les éleveurs canadiens et tous les cultivateurs pourront s'en procurer à volonté. En raison de la très grande récolte de cette année, aux Etats-Unis, ce grain sera livré au commerce à un prix raisonnable. Les sons et les grus vont également être vendus à des prix relativement moins élevés. Les criblures d'élévateurs, excellent aliment pour les porcs mais autrefois vendues à un prix exorbitant, seront livrés sur le marché à prix réduits.

"Je crois que l'augmentation de la production du porc, en 1918, est une saine entreprise, sait Hoover, le contrôleur de vivres aux Etats-Unis." C'est plus qu'une saine entreprise. Si chaque cultivateur du Canada et des Etats-Unis élevait une ou deux portées de cochons de plus en 1920, que dans les années antérieures, ceci aurait un effet appréciable sur la reconstitution du troupeau mondial.

—*Farm and Dairy.*

Une régulière productrice de lait

Les éleveurs de Holstein s'acharnent, depuis quelques années, à établir des records. Les résultats de ces essais causent parfois de véritables surprises. Quelques vaches Holstein ont à leur crédit une production de lait et de beurre merveilleuse telles ces deux vaches dont l'une a produit 32,000 livres de lait en une année, et l'autre plus de 50 livres de beurre en six jours.

Mais derrière ces champions producteurs, qui popularisent d'autant la race, ne devons-nous pas chercher cette productrice constante et régulière qui, sans soins spéciaux, remplit chaque année avec scrupule la chaudière à lait et le gousset de son propriétaire, en augmentant pour celui-ci la confiance pour la race Holstein.

La bonne vieille Holstein Silver Fly 4th, est le modèle des laitières scrupuleusement constante. Pendant 16 ans de sa vie, elle a produit en treize période de lactation, avec des soins bien ordinaires, plus de 137,770 livres de lait. Malgré son vieil âge, cette vache est encore très bonne laitière. Elle a donné naissance à quinze veaux; deux fois elle mit au monde des jumeaux, dont deux mâles et deux femelles. L'un des veaux mâles mourut, l'autre, ainsi que les deux génisses jumelles, furent élevés sur la ferme.

La vente des descendants de cette vache rapporta plus de $1,500. Si on ajoute à cela le montant retiré de la vente du lait, c'est-à-dire plus de $1,700 et en plus $350, pour la valeur des sujets élevés sur la ferme, on aura un total de production de plus de $3,500.

Le lait n'a été évalué qu'à 2½ sous la chopine, ce qui est un prix moyen très faible. En l'évaluant à 4 sous la chopine, prix encore inférieur à celui que l'on paie dans certaines localités, le lait de cette vache aurait rapporté $1,000 de plus que la somme mentionnée auparavant.

Lorsqu'elle est en bonne condition, Silver Fly 5th pèse environ 1,350 livres; elle a donc produit en lait, jusqu'à présent plus de 100 fois son propre poids.

— *The Journal of Agriculture and Horticulture.*



DE TOUT SUR LA FERME

Après une quarantaine d'années de culture, et une culture qui a été loin d'être celle des fermes expérimentales, notre sol, si fertile qu'il soit, a besoin de soins nouveaux. Il est épris de mauvaises herbes et n'a certainement pas la force qu'il avait dans les débuts.

Continuerons-nous notre ancienne routine? Sèmerons-nous de l'orge pour reposer la terre et la nettoyer? Ou encore continuerons-nous nos guérets d'été? Ce serait injuste envers nos terres qui ont besoin qu'on leur remette un peu de ce qu'on leur a enlevé. Ce serait aussi une injustice envers nous-mêmes que de faire un travail si peu intelligent et par compte si peu payant. Pour nous, la vraie culture est celle que nos pères ont pratiquée, c'est-à-dire qu'il nous faut avoir de tout sur la ferme, vendre de tout, nous suffire à nous-mêmes.

J'entends rire mes amis en se disant: "Mais pense-t-il nous reculer à 50 ans en arrière?"

Ne mangez-vous pas comme on mangeait au temps du père Adam? Et nous ne vous croyez pas des arriérés à cause de cela. Il en est de même de la terre; elle ne peut pas nous faire un bon travail sans être nourrie et bien nourrie, et ensuite débarrassée de tout ce qui lui nuit. Que seraient devenues, sans ce travail, les terres des vieilles provinces et de l'Europe donc?

Le cultivateur arriéré suivra encore sa vieille routine et ne récoltera que des mauvaises herbes. Il fera des guérets d'été, et le meilleur de sa terre sera enlevé par les poudreries du mois de juin.

Le cultivateur moderne lira les journaux d'agriculture et se convaincra que pour faire un travail payant il lui faut, en outre de ses chevaux, se procurer des vaches à lait, des cochons, des moutons, enfin toute une basse-cour.

Mais il faut tant de travail pour cela.

N'allons pas nous imaginer que nous allons tenir des fermes sans nous en occuper. N'essayons donc pas, je vous en prie, d'imiter ces gens qui n'ont pas nos moeurs et dont les espérances ne s'élèvent pas plus haut que la terre. Ils veulent se donner le moins de mal possible; ils n'élèvent pas de famille, ils veulent jouir et se faire un paradis ici-bas.

Ce n'est pas notre vie. Nous aspirons à plus haut que cela. Vos maisons sont remplies d'enfants, et vous prétendez bien ne pas les laisser courir les villes pour gagner leur vie. Pour cela il faut de l'énergie et du travail. Serez-vous plus malheureux que les autres si vous vous mettez ainsi à votre devoir? Vous croiriez-vous inférieurs si vous imitiez nos frères de Québec?

Savez-vous que Québec est loin d'être inférieur aux autres provinces. Lisez ce que disait au Canadian Club Sir Andrew McPhail, de l'Université McGill:

"Le Canada ne peut être gouverné sans la province de Québec. Si l'esprit de cette province subsiste, elle restera le dernier refuge de la civilisation sur ce continent.

"La province de Québec, ajoutait-il, a les meilleures fermes et les meilleurs fermiers du Canada. Elle ne dépend pas uniquement de l'industrie.

"La plus grande richesse de cette province, c'est la Canadienne française. C'est elle qui a donné naissance à des millions de Canadiens. Dans cette province, le mariage est un sacrement; il n'y a pas de divorce, et la famille est sacrée."

Que ce soit donc un honneur pour nous de continuer dans notre province de Manitoba les traditions de notre belle province de Québec. Soyez des fermiers, et de véritables fermiers. Nous avons le plus riche terrain du Canada entier: à nous de le faire valoir.

N.-C. JUTRAS, ptre.

Travaux en perspective au Pacifique Canadien

L'année 1920 s'annonce comme devant être fort active au Pacifique Canadien, tant dans le domaine de la construction et des améliorations à apporter au réseau, que dans celui du trafic et de l'exploitation en général. A en juger par une récente entrevue au cours de laquelle M. D.-C. Coleman, vice-président en charge des lignes de l'ouest, a énoncé les parties principales du programme affectant son territoire, il est évident que le [illegible] de la compagnie, dont l'essor [illegible] maintenant [illegible] pas avec les besoins de plus en plus grands du pays.

Les travaux de construction de voies ferrées déjà commencées dans les provinces de l'ouest [illegible] être poussées avec [illegible] durant les prochains [illegible]. Moose Jaw [illegible] d'une nouvelle gare plus appropriée à son importance [illegible], tandis que Medicine [illegible] de remises [illegible] convenables. De nouveaux édifices pour messageries seront [illegible] à Calgary, Alta, et à [illegible], Sask. Cranbrook et [illegible], C.-A., sont aussi sur la liste des centres où le C. P. a l'intention d'améliorer ses services.

D'importants travaux seront exécutés dans le port de Vancouver, où le trafic maritime avec l'Orient devient de jour en jour plus considérable. [illegible]

[illegible] Victoria, un superbe édifice qui embellira encore les abords du port de cette jolie ville. [illegible] encore desservis par le chemin de fer, M. Coleman dit que la chose sera entreprise dans le plus bref délai, quoiqu'il soit encore trop tôt pour annoncer ce qui sera fait exactement; il va falloir auparavant s'assurer la main d'oeuvre nécessaire.

Le Pacifique Canadien n'a pas négligé la partie est de son réseau dans ses allocations d'argent pour l'année courante; ainsi, tout un programme de travaux a été élaboré pour le district du Nouveau-Brunswick. Il comprend entre autres items, la construction d'un nouveau pont en acier au-dessus des chutes reversible de la rivière St-Jean à St-Jean, même. Ce pont, qui sera placé entre les deux qui s'y trouvent actuellement, n'aura qu'un seul tablier de 413 pieds de long fermement assis sur deux piliers en béton. Il sera terminé dans l'été 1921 et pourra supporter les convois les plus lourds. Deux nouvelles gares seront construites, l'une à Fredericton, la capitale de la province, et l'autre à Westfield, tandis que 80 milles de rails seront remplacés entre St-Jean et Mégantic, sur la voie principale.

Dans la province de Québec les travaux les plus importants qui seront commencés cette année, sont ceux du nouvel aile au Château Frontenac de Québec et de la gare de Trois-Rivières.

[illegible]

En Province

LAURIER

La partie de cartes donnée en janvier dernier à la résidence de la présidente des Dames de Ste-Anne, a donné un très beau résultat. Les recettes, au montant de $44.60, ont été versées au trésor de la paroisse.

* * *

Le coussin en peinture donné par Mlle Germaine Trottier a été tiré samedi dernier, et a été gagné par M. J.-W. Cook. Ce tirage a donné la jolie somme de $50 pour la Congrégation des Enfants de Marie.

* * *

Nous remercions ceux qui se sont donné tant de peine pour nous faire un patinoir. L'inclémente température ne nous a pas permis de leur donner tout l'encouragement qu'ils méritent; cependant février n'est pas encore à sa fin.

* * *

Nous apprenons que les élèves de Verdun ont envoyé leurs compositions pour le troisième concours d'Histoire du Canada. Avant que la Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française n'eut conçu la bonne idée d'un concours d'histoire du Canada, toutes les écoles catholiques de la province, y compris l'école de Verdun, n'avaient traité que légèrement ce sujet. Ce concours a fait que nos élèves se sont mis sérieusement à l'oeuvre et ont obtenu les mentions honorables que vous connaissez. Si une école quelconque a vraiment de la peine à se voir en arrière, elle n'a qu'à se mettre à l'oeuvre, et c'est alors avec plaisir que nous lirons les noms de ses élèves.

Nous devons remercier ces gentilles demoiselles à l'âme si patriotique, et pour les dédommager de la tâche qu'elles s'imposent, encourager nos écoles à entrer dans ces concours. Ce travail laissera des traces plus profondes que nous ne pouvons le croire dans les jeunes âmes de nos enfants. Un élève de l'école de Champlain a déjà remporté un prix, et nous espérons en voir d'autres prochainement faire de même.

L'eau de Floride parmi les boissons enivrantes

La ville de Chatham, Ontario, vient de prohiber ce qu'on appelle communément eau de Floride. Le magistrat S.-B. Arnold, de cette ville, a trouvé qu'elle n'a pas suffisamment les caractères des remèdes et médicaments, et en défend désormais la vente dans les pharmacies. Il est prouvé que l'eau de Floride contient trop d'alcool, peut se prendre, et est vendue comme breuvage dans Chatham. Tous les pharmaciens locaux ont reçu ordre de ne plus vendre d'eau de Floride, et seront poursuivis en conséquence, s'ils ne se conforment à cette décision.

Immediatement soulage apres quatre ans

Une femme souffrante fait l'essai des Pilules de Dodd pour le rein

Le mal de rein et l'insomnie en firent une loque nerveuse tant qu'elle n'eut pas recours aux Pilules de Dodd pour le rein.

Dunvegan, Inverness Co., N.-E. (Spécial) Le 16 février. — Les femmes qui se traînent tout épuisées, dont les membres sont lourds de fatigue et de douleur, qui ne peuvent pas reposer, verront comme un rayon de soleil le message que leur envoie Catherine McPherson, d'ici.

"J'ai pris une boite de Pilules de Dodd pour le rein", dit Mlle MacPherson. "Elles m'ont fait beaucoup de bien."

"Durant près de quatre ans je souffris du rein. Cela finit par un diabète. Je devins une loque nerveuse puis je fut atteinte d'insomnie. J'étais si faible, si fatiguée, si irritable que la moindre bagatelle me rendait plus mal.

"Les Pilules de Dodd pour le rein me donnèrent un soulagement instantané. Elles sont un merveilleux remède. Je les recommanderai à tous mes amis."

Les Pilules de Dodd pour le rein ne sont qu'un remède du rein. Elles rendent au rein la force d'éliminer la sainté et le repos.

Les Pilules de Dodd pour le rein: 50 sous la boite ou six boites pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Limited, Toronto, Ont.

PLUS CA CHANGE, PLUS C'EST PAREIL

* * *

Il est des questions sur lesquelles il importe de revenir souvent: la nomination de sir William Hearst comme membre de la Commission des eaux limitrophes est de celles-là.

Voilà qu'Ontario a deux représentants dans cette commission et que Québec n'en a plus un seul!

Plus ça change et plus c'est pareil. La voix de Toronto ne crie pas en vain dans le désert; elle est toujours entendue avec bienveillance et l'on ne manque jamais de prévenances toutes spéciales, lorsqu'il s'agit de ses intérêts.

La politique inaugurée en 1911 et suivie scrupuleusement au cours de la guerre, n'a pas changé d'un iota à l'égard de la province de Québec.

Qu'un anglo-ontarien vienne encore de remplacer un franco-québecois dans une commission d'un caractère national qui devra décider de questions importantes pour l'avenir de notre province, ça n'est pas surprenant et ce n'est pas du neuf

Ils se multiplient un peu tous les ans les anneaux de la chaine avec laquelle on veut nous garotter.

Qui a remplacé l'honorable M. S.-N. Parent à la tête de la commission du Transcontinental? Un ontarien, le major Leonard.

Qui a remplacé M. Papineau comme directeur des chantiers de Sorel? M. Jackson.

Qui a remplacé M. Thomas Côté comme secrétaire de la Commission des eaux limitrophes? M. Burfee.

Qui a remplacé feu le juge Champagne à Hull? M. McDougall.

Qui a remplacé l'ancien juge en chef Landry au Nouveau Brunswick? M. Chandly.

Qui a remplacé le major Chapleau comme greffier du Sénat? Le secrétaire de M. Borden, M. Blount.

Qui vient de remplacer feu le sénateur Landry au sénat? M. Webster.

Abrégeons.

Qui représentait les deux millions cent mille Canadiens-français sur le "Public Records Commission", sur le "Board of Grain Commissionners" sur le "Department of Soldiers' Civil Re-Establishments", sur le "Board of Pension Commissioners"?

Plus favorisés, nous avons eu deux représentants sur onze dans le "Advisory Council for Scientific and Industrial Research"; nous en avons eu un sur cinq dans le "Historical Documents' Publication Board"; nous en avons eu un neuf dans le "Imperial Board of Munitions".

Le parti-pris est évident: on veut nous chasser systématiquement de toutes les hautes situations pour ne nous abandonner, comme des os à ronger, que les positions médiocres de porteurs d'eau et de scieurs de bois, comme dans les pire années de la domination anglaise.

C'est d'une injustice criante.

Au nom des intérêts économiques de notre province, nous protestons de toutes nos forces contre la nomination de sir William Hearst et nous demandons instamment au gouvernement de nommer quelqu'un pour représenter Québec dans la Commission des eaux limitrophes.

Nous avons la conviction d'avoir droit à un représentant nous tenons sincèrement à exercer ce droit, et nous l'invoquons avec la satisfaction de remplir un devoir de justice à l'égard de notre province.

—Le *Soleil*.

UNANIMITE DES PLUS GRANDES AUTORITES MEDICALES

Tous les médecins s'accordent avec les docteurs Hare Caspari et Rusby qui déclarent dans leur excellent ouvrage The National Standard Dispensory que "Cascara sagrada" est considéré l'un des meilleurs remèdes que nous ayons contre la constipation. Non seulement accroît-il les sécrétions du canal gastro-intestinal, mais il sert de tonique par son amertume, stimule l'appétit et la digestion et prévient la constipation qui suit ordinairement l'emploi de remèdes pour donner de l'appétence et faire digérer. "Cascara" (l'écorce du nerprun de la Californie) est le principal ingrédient de l'Elixir Américain de Vin Amer de Triner. Les autres ingrédients dont il se compose donnent encore plus de valeur à l'Elixir Américain de Vin Amer de Triner et expliquent pourquoi il jouit de la réputation d'être le meilleur remède contre les maux de l'estomac. Votre marchand qui vous vend des remèdes a aussi le Tonique Amer Angelica de Triner, le Sédatif contre la toux de Triner, le Liniment de Triner et les autres remèdes hautement appréciés de Triner: Joseph Triner Company, 1333—43 avenue Ashland Sud, Chicago, Ill.

Voyage autour du monde

La compagnie de navigation Canadian Pacific Ocean Services Ltd vient de faire part de son intention d'organiser pour la fin de 1920, un voyage autour du globe à bord de l'"Empress of Canada", paquebot actuellement en construction aux chantiers Fairfield Shipbuilding and Engineering Co., d'Ecosse. Le navire sera affecté au service de l'Orient, tout comme l'"Empress of Asia", à qui en 1912, on fit aussi effectuer un voyage de Liverpool à Vancouver en passant par les mers d'Asie.

La croisière de l'"Empress of Canada", probablement la première du genre à être organisée depuis la fin de la guerre, suscite déjà beaucoup d'intérêt chez les hommes d'affaires de Montréal, du reste du Canada comme des Etats-Unis, qui voient là l'occasion excellente de faire confortablement un voyage d'études, au point de vue des relations commerciales à établir avec les pays des divers continents. Quoique l'on n'ait pas encore commencé à réserver les cabines, nombre de demandes de renseignements ont déjà été faites aux bureaux de la compagnie.

L'"Empress of Canada", qui jaugera 22,000 tonnes et mesurera 644 pieds de longueur, sera la plus grosse unité de la flotte de la C. P.O.S. On s'attend à ce que le paquebot soit prêt à entreprendre son lointain voyage vers la mi-décembre prochain, quittant Liverpool pour suivre l'itinéraire suivant, s'arrêtant aux divers ports assez longtemps pour permetre aux passagers de les visiter et de faire des excursions dans l'intérieur: Gibraltar, Monaco, Naples, Alexandrie, Bombay, Colombo, Singapore, Batavia, Manille, Hong Kong, Shanghai, Nagasaki, Kobe, Yokohama et Vancouver, où on arrivera vers le milieu de mars 1921.

Les passagers canadiens seront libres de se rendre en Angleterre par le navire qu'ils préféreront et ils pourront visiter les champs de bataille de France, avant de s'embarquer à bord de l'"Empress of Canada."

La C.P.O.S. a encore en construction trois paquebots plus petits, dits du type à deux classes, qui seront placés sur la route de l'Atlantique: ce sont le Montcalm, le Matapédia et le Montmorency.

COURS DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 16 FEVRIER

BLE	
No 1 Nord déchargé	$2.15
No 2 Nord déchargé	2.12
No 3 Nord déchargé	2.08
No 4 Spécial	2.02
No 5 Spécial	1.91
No 6 Spécial	1.81
Track	2.15
Rejeté No 1	2.04
Rejeté No 2	2.01
Rejeté No 3	1.96
"Smutty" No 1	2.06
"Smutty" No 2	2.03
"Smutty" No 3	1.99
"Criblures"	21.00
AVOINE	
No 2 C. W., déchargé	$ .97½
No 3 C. W.	.94½
Fourrage. Extra	.94½
Fourrage 1	.92½
Fourrage 2	.89½
Rejeté	.86
Track	.95
ORGE	
No 3 C. W.	$1.77½
No 4 C. W.	1.48½
Rejeté	1.37½
LIN	
No 1 C. W., déchargé	$5.25½
No 2 C. W.	4.99½
No 3 C. W.	4.65½
Rejeté	4.65½
Track	5.05½
SEIGLE	
2 C. W.	$1.77½
Tough 2 C. W.	1.65½
Rejeté 1	1.63½
Rejeté 2	1.65½

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

SAMEDI, LE 14 FEVRIER

"Steers."—	
Excelleet	$11.00 à $12.00
Bons	$8.50 à $10.50
Moyens	$7.50 à $8.50
"Feeders" et "Steers".—	
De choix	$9.50 à $10.50
Bons	$8.00 à $9.50
"Stockers", "Steers" et taures.—	
De choix	$6.00 à $7.50
Excellents	$5.25 à $6.50
"Bulls".—	
Excellents	$7.00 à $8.35
Ordinaires	$5.75 à $6.75
"Oxen".—	
De choix	$8.00 à $9.00
Bons	$6.00 à $7.50
Moyens	$5.00 à $5.75
Taures: De boucherie.—	
Excellentes	$9.50 à $10.50
De choix	$7.25 à $9.00
Veaux.—	
Légers. De choix	$11.00 à $13.00
Lourds. De choix	$9.00 à $10.00
Ordinaires	$5.50 à $6.50
Cochons.—	
Choix	$18.00—$18.00
Lourds	$17.00—$17.00
Truies	$14.00—$14.00
Légers	$14.00—$17.00
Vaches.—	
De choix	$9.50 à $10.25
Bonnes	$7.75 à $9.50
Moyennes	$6.50 à $7.00
"Canners"	$4.50 à $5.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Du "jobber" au detailleur—	
Cartons	$ .68—$ .70
Libres	$ .52—$ .59
Beurre.—	
Crèmerie. Au détailleur	$ .68—$ .69
De ferme. Aux cultivateurs	$ .44—.45
Légumes.—	
Patates. Lot de 10 minots	$2.25
Navets. Le cent	$2.50
Carottes. Le cent	$4.00
Betteraves. Le cent	$3.00
Choux. Le cent	$4.00
Oignons du Manitoba	$5.00
Oignons. Col.-Brit. Le cent	$6.00
Pommes. Col.-Brit.	$3.50

Farine.— Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses. Sac de 98 liv.	$6.47½
Five Roses. 2 sacs de 49 liv.	$6.57½
Five Roses. 4 sacs de 24 liv.	$6.67½
Purity. Sac de 98 livres	$6.47½
Purity. 2 sacs de 49 livres	$6.57½
Purity. 4 sacs de 24 livres	6.67½
Royal Household. Sac 98 liv.	$6.47½
Royal Household. 2 sacs de 49	$6.57½
Royal Household. 4 sacs de 24	$6.67½
Maple Leaf. Sac de 98 liv.	$6.47½
Maple Leaf. 2 sacs de 49 liv.	$6.57½
Maple Leaf. 4 sacs de 24 liv.	$6.67½
Farine de seigle—	
Seigle blanc. 98 livres	$4.75
"Straight". 98 livres	$4.25
Seigle brun. 98 livres	$3.50
Gruau de seigle. 98 livres	$3.75

Alimentation—

	Son	Gru
Winnipeg	$47.00	$39.00

(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)

"Red Top" No 1	$24.00
"Red Top" No 2	$22.00
No 1 "Upland"	$22.00
No 2 "Upland"	$20.00
No 1 "Timothy"	$30.00
No 2 "Timothy"	$28.00

Peaux.—

No 1. Vertes et salées. Vaches et taureaux. Toutes pesanteurs	$ .27
No 1. Vertes et salées. "Bulls"	.22
Vaches et taureaux. Vertes et salées. Marque au côté	.20
Peaux No 2. 1 sou de moins la livre.	
Peaux vertes gelées. 2 sous de moins la livre.	
No 1. Veau: Vertes et salées	$ .40
No 1. Vertes et salées. Jeunes veaux (kips). 15 à 25 liv. Comme les peaux.	
"Deacons". Moins 8 livres. Très jeunes veaux ou mort-nés	$1 à $1.50
Peaux de cheval. Vertes et salées. Chaque	$7.00 à $8.00
Peaux séchées.—	
Bouchers	$ .35—$ .37
Epizootiqués et "fallon"	.25— .30
Peaux salées séchées. Toutes les pesanteurs	.28— .30
Peaux de chevaux etmules	2.00— 5.00
Suif.—	
No 1	$ .09
No 2	.08
Gras	.05

Un "Rancher" Royal en Alberta





(1) L'Habitation au "Ranch" de Beddingfield. (2) Le Prince se promenant parmi les troupeaux de George Lane. (3) Le Prince et George Lane partent pour une excursion à dos de poneys.

L'intérêt que porte le prince de Galles à tout ce qui concerne le Canada a été démontré de multiples façons durant le récent séjour du jeune héritier de la couronne dans notre pays; cependant, de toutes les preuves qu'il en a données, il en est une qui indique bien sa claire vision et l'importance qu'il attache aux choses de l'agriculture.

Les journaux ont annoncé dans le temps la visite de son Altesse au "ranch" de George Lane à High River, Alberta, où deux jours durant, il vécut la vie au grand air, parcourant la prairie à cheval au milieu de troupeaux immenses de bêtes à cornes et s'associant aux cow-boys dans leurs travaux journaliers. Ce fut peut-être de tout son voyage, le seul vrai repos qu'il goûta, après toutes les réceptions officielles auxquelles il dut se prêter, partout où il s'arrêta de l'Atlantique au Pacifique.

Charmé par tout ce qu'il vit sur cette immense ferme et enthousiasmé par ce qu'il apprit du succès qui a couronné les efforts de George Lane depuis que ce dernier s'est établi dans cette partie de l'Alberta, où il est devenu le plus gros éleveur de la province, sinon de tout le Canada, le prince décida de placer lui aussi des capitaux dans une entreprise du même genre, en se portant acquéreur d'un "ranch" qui réunirait les conditions requises pour pratiquer l'élevage avec succès.

Une magnifique occasion s'offrait: à côté de la propriété de George Lane, la ferme Beddingfield, bien connue dans la région comme très propice pour garder les bestiaux, était à sa disposition. Il l'acheta immédiatement et chargea un intendant d'y surveiller ses intérêts en attendant qu'il puisse lui-même à son retour en Angleterre, y diriger les opérations d'élevage.

Ce sont des photographies prises au "ranch" de Beddingfield que nous publions aujourd'hui. On peut voir que la maisonnette, quoique n'ayant rien de royal en apparence, n'en est pas moins proprette et pourvue, paraît-il, de tout ce qui caractérise une habitation moderne. Il lui est donné de revenir au Canada, il n'y a aucun doute que le prince de Galles aimera à se rendre sur son domaine lointain pour y goûter pendant quelque temps de la vie de "gentleman rancher."

On dit que le prince a l'intention d'élever à Beddingfield des moutons et des bestiaux pur-sang et qu'à cette fin il va faire expédier d'Angleterre des bêtes de race pour la reproduction. Déjà il y a sur la propriété plus de 400 chevaux et 150 têtes de bétail. Le "ranch" est admirablement pourvu de tout ce qui est nécessaire pour assurer la réussite d'une entreprise d'élevage; situé à quelque soixante milles de High River, dans un district desservi par le Pacifique Canadien, il s'y trouve sur ses 1600 acres de superficie, de vastes et verdoyants pâturages, de même que de l'eau en abondance pour abreuver les animaux. Les Rocheuses s'élèvent dans la direction ouest et portent bien haut leurs cimes enneigées que l'on peut facilement apercevoir de la ferme par les temps clairs.

LES TROUPES AMERICAINES TIRENT CEUX QUI VOULAIENT LE LYNCHER

Plusieurs personnes sont blessées. — La victime était une fillette de dix ans

Lexington, Ky, 11. — Trois cents soldats de Latonia, Ky., ont escorté Wm Lockett, un nègre, jusqu'à la cour du comté de La Fayette, où il devra subir son procès sur l'accusation de meurtre d'une fillette âgée de dix ans, du nom de Geneva Hardman.

Les rues de Lexington étaient remplies de curieux entourés de troupes. Des câbles avaient été tendus de chaque côté des rues où devait passer Lockett et les troupes avaient reçu ordre de tuer si l'on tentait de lyncher le prisonnier.

Le crime fut commis près de la demeure des Hurdman. L'enfant fut enlevée en s'en allant à l'école et battue à mort avec une grosse pierre.

Lockett fut trouvé coupable de meurtre et condamné à être électrocuté le 11 mars. La foule qui remplissait la cour voulait lyncher le nègre. Les troupes ouvrirent le feu et repoussèrent l'attaque de la foule. Nombre de personnes furent blessées. Les premiers rapports annonçaient que plusieurs personnes avaient été tuées par la fusillade.

Cet acte de courage leur coute la vie

Halifax, 11. — Le sous-officier et cinq matelots du navire anglais Oxonian ont perdu la vie en tentant de sauver les membres de l'équipage du Bradboyne, qui fut abandonné au large des côtes de Terreneuve. Telles étaient les dépêches reçues à l'agence du ministère des Pêcheries et de la Marine ce matin.

Ils meurent pour avoir bu de l'alcool de bois

Windsor, Ont., 11. — Deux hommes de Détroit, J. Phelan et N.-J. Berry, sont morts d'avoir bu de l'alcool de bois. Phelan est mort samedi dans une maison de pension de Sandwich, Ont., où il prit cette boisson. Berry est mort lundi à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

50,000 souffrent de la petite vérole en Ontario

Québec, 11. — Le Dr Arthur Simard, président de la Commission Provinciale de la Santé, discutant la question de la santé et de l'hygiène de la province de Québec, avec un représentant de la Presse Canadienne, s'est dit très satisfait de l'état sanitaire de la province; aussi des précautions qui avaient été prises au sujet de l'épidémie de petite vérole dans la province d'Ontario. Environ 50,000 personnes sont atteintes dans cette province.

Au sujet de la quarantaine où l'on a mis Ontario pour empêcher la maladie de se rendre dans le Québec, le médecin dit que tout s'est fait parfaitement, que personne de la province atteinte ne peut entrer dans Québec sans montrer un certificat de vaccination. Ceux qui n'en ont pas sont vaccinés en route, et ceux qui se refusent à cette formalité doivent rebrousser chemin.

Les relations avec le Vatican

Rome, 11. — La déclaration du premier ministre Millerand devant la chambre des députés vendredi dernier à l'effet que si l'intérêt national exigeait la reprise des relations politiques avec le Vatican ce serait soumis à la chambre qui aurait à en décider a produit au Vatican une impression très favorable. Dans les cercles politiques à Rome on est presque assuré de la reprise des relations avec le gouvernement français.

La France doit 238 milliards

Paris, 11. — Le conseil suprême des alliés a décidé de convoquer une conférence internationale en vue d'étudier la situation économique. La France, l'Angleterre, l'Italie et la Belgique seront convoquées à étudier ce grand problème. Les critiques préconisent de préférence la taxe, l'économie et la réduction de l'importation. Ils rappellent que la dette de la France s'élève à 238,474,233,950 francs. M. Georges Pallain, directeur de la Banque de France, a déclaré que la situation désastreuse de la France provenait du fait que les Etats-Unis et l'Angleterre avaient cessé leurs secours financiers à la France au moment où elle en avait le plus besoin pour sa reconstruction industrielle. Le "Journal", commentant cette déclaration, déplore le manque de solidarité chez les alliés.

M. André Liesse, membre de l'Institut et rédacteur de l'Economiste, déclare que la France doit nécessairement compter sur l'étranger pour la matière première dont elle a besoin. Le critique déplore le manque de coopération chez les alliés et déclare que l'on doit s'appuyer sur l'initiative individuelle. Au sujet de la convention internationale il ajoute: "Cette convention n'aura pas de résultat effectif, car il y a là des intérêts privés et divergents. Les délégués devront soumettre des projets définis des gouvernements et des groupes financiers, commerciaux ou industriels qu'ils représenteront."

En réponse à la déclaration du secrétaire Glass du Trésor américain, suggérant que les Etats européens exportent leur or, M. Liesse y voit de l'ironie. Il ajoute que l'excédent de 20,000,000,000 des importations sur les exportations l'an dernier ne peut guère être contrebalancé par la réserve d'or de 3,600,000,000 de la Banque de France. M. Liesse termine en disant que le motif des Etats-Unis est d'équilibrer les dépenses et les revenus et suggère que la meilleure chose à faire est de payer à la Banque de France la dette que les Etats-Unis y a contractée et que ce serait là donner un peu de confiance à ceux à qui ils demandent du crédit.

Le peleurs de patates auront $6 par jour

Chicago, 11. — Les "peleurs de patates" se sont formés en union. L'effectif initial de cette organisation est de 150 membres. Ils demandent un salaire de $6 par journée de huit heures, trois repas par jour et salaire et demi pour travail supplémentaire.

William Robinson, le roi des peleurs de patates, qui a établi un record sur toute la ligne, à partir des petites patates "Irish Spud" jusqu'aux extra grosses "Idaho Beauties", a été élu président de cette union à l'unanimité.

20 personnes perdent la vie dans l'incendie

San Francisco, 11. — Au moins vingt morts, sans parler des blessés, dont quelques-uns sérieusement, et des personnes qui manquent à l'appel, tel est le résultat d'un incendie qui s'est déclaré, ce matin, dans l'hôtel Berkshire. Trois corps ont été retrouvés, et les pompiers disent qu'il y en a bien encore vingt-cinq dans les ruines de l'édifice. Quatre alarmes furent sonnées, et toutes les brigades de feu de la ville se rendirent. Le feu commença dans un corridor du troisième étage, et la cause est inconnue. Plusieurs personnes sautèrent par les fenêtres où s'échappèrent par les échelles de sauvetage. D'autres furent sauvées par les pompiers et les agents de police.

M. Doherty est élu dans Kent Est

Ridgetown, Ont., 10. — L'hon. Manning Doherty, ministre de l'Agriculture, est maintenant le député de East Kent. M. Doherty n'a pas paru en personne à cause de l'ordre défendant les assemblées, vu l'épidémie d'influenza. Il y a eu beaucoup d'excitation parmi les Fermiers Unis de l'Ontario quand on apprit que des papiers de nomination circulaient en faveur de l'ex-préfet de comté Sturgis, de Camden. On ne les revit pas aujourd'hui, peut-être à cause de la difficulté à obtenir les signatures requises, à temps.

Milton, Ont., 10. — Les nominations qui se sont faites ici pour l'élection partielle de Halton ont été tranquille. Le premier ministre E.-C. Drury et son adversaire, Edward-J. Stephenson, de Toronto, soldat de retour, ont parlé à l'assemblée après la mise en nomination. Le premier ministre a été acclamé, mais Stephenson a été reçu avec peu d'enthousiasme.

M. Drury dit que le gouvernement a reçu des félicitations de gens dont on s'attendait le moins d'en recevoir. Le gouvernement n'a encore rien fait qui ne soit dans l'intérêt du pays.

LES EVENEMENTS

Un nouveau plondyke

Londres, 11. — L'Egypte traverse actuellement une période de prospérité extraordinaire, dit le correspondant du "Daily Express", au Caire.

"Des indigènes absolument illettrés, qui demeurent dans des huttes de terre, ont fait jusqu'à 20,000 livres sterling, avec leur commerce de coton. Il y en a qui ont même réalisé 100,000 livres."

Ces bas prix ont éveillé les soupçons

Windsor, 13. — La police fédérale a arrêté M. H. Martin, le gérant de la "Consumers' Association". Les officiers de police sont entrés dans les bureaux de la compagnie et ont saisi tous les papiers et les livres qu'ils y trouvèrent. Quelque temps avant cette arrestation, qui a causé un grand émoi à Windsor, le Tribunal du Commerce donnait avis à l'association de cesser ses opérations. Le commissaire Murdock, du Tribunal, doit ouvrir une enquête sur les opérations de cette compagnie.

La "Consumers' Association" est assez connue de la population de la région d'Ottawa. Elle a annoncé dans les journaux avec force annonce. La nature de ces annonces consistait à offrir des épiceries à des prix très avantageux à la condition que l'acheteur achète des certificats d'affiliation au montant de $100 qu'il était tenu de revendre à $2 chacun.

La marchandise achetée était expédiée contre remboursement sur réception. La compagnie offrait une marchandise à part à un prix très avantageux et le client devait l'acheter s'il voulait profiter du prix des autres marchandises. Quand le client recevait sa marchandise il appert que le prix global se trouvait être plus haut qu'à l'ordinaire.

L'association des épiciers de la ville explique l'affaire d'une autre façon. La "Consumers' Association" n'enverrait pas toujours l'article spécial prétextant que le stock en est pour le moment épuisé. Dans le but de mettre la Consumers' Association à l'épreuve l'Association des Epiciers il y a quelque temps envoya un ordre et l'article spécial comme l'on s'y attendait manquait.

Cette affaire fera l'objet d'une sérieuse enquête conduite par le Tribunal du Commerce.

Le Schleswig aux Danois

Apenrade, Schleswig, 12. — La victoire semble être pour les Danois dans cette partie de la province du Schleswig où un plébiscite a lieu aujourd'hui. Le résultat final n'est pas connu, mais si l'on en juge par les rapports partiels arrivés, les chances du Danemark sont des meilleures. Les districts de la campagne donnent de grosses majorités pour le Danemark.

Le froid a paralysé l'île de Terreneuve

Saint-Jean, Terreneuve, 13. — Des vents du sud-ouest qui durent depuis une couple de jours ont réussi à déblayer les amoncellements de glace sur la côte. Hier les vapeurs Eagle et Diana, qui étaient pris dans la glace depuis une couple de semaines ont pu se dégager et regagner le port en sûreté. Le côtier Prospero est encore pris dans les glaces et le vapeur Terra Nova a été envoyé au nord à son secours avec du charbon et des provisions.

Deux des navires de la compagnie Reid, le Arhyle et le Glencoe se sont aussi dégagés de la glace dans la baie de Placentia et reprennent leur service régulier. L'immobilisation de ces deux navires ne veut pas dire seulement des inconvénients pour tout le pays mais aussi une perte d'un million de dollars pour le transport.

Pour ajouter à ces accidents le système Reid de Terreneuve, tant sur les lignes principales que sur les embranchements, est entièrement désorganisé par la neige et le froid des six dernières semaines.

Sur les côtes du nord et du sud le service maritime a été débarquer ses passagers sur la glace à des milles du port.

Le gouvernement demandera 20 millions pour la marine

Ottawa, 13. — Le gouvernement demandera $20,000,000 à la prochaine session pour son projet de marine. Le gouvernement a déjà commandé chez diverses compagnies de construction maritime, 60 vaisseaux en acier. De ce nombre, 23 sont terminés et sont employés dans le transport. A date du 31 décembre dernier, le gouvernement canadien avait dépensé $40,328,220 pour la construction de bateaux. On a calculé que les 60 vaisseaux coûteraient environ $80,000,000. Des $40,000,000 accordés à la dernière session, une certaine somme sera encore en main à la fin de l'année fiscale. Cette balance inattendue sera comprise dans les vingt millions nouveaux qui seront votés.

La réorganisation financière de l'Allemagne coutera 50 milliards

Berlin, 13. — Les plans de Mathias Erzberger, ministre des Finances, pour retirer de la circulation l'argent allemand dans la partie autrefois occupée de la Belgique, n'ont pas eu l'approbation de Rudolph Havenstein, président de la Reichsbank, et le ministre des Finances a demandé, si l'on en croit le "Lokal Anzeiger", la démission de Havenstein.

Herr Havenstein aurait dit que ce plan coûterait à l'Allemagne 50,000,000,000 de marks, et que le cabinet ne pouvait suivre ce plan parce que la banque était une institution privée.

Tous doivent travailler en Italie

Rome, 13. — Tous les citoyens d'Italie, qui sont en santé, entre les âges de 20 et 60 ans, seront obligés de travailler, si le bill que vient de présenter au parlement le député socialiste Giovanni Lombardi, est sanctionné.

D'après le bill, les personnes susceptibles de travailler et qui ne le feront pas, seront punies sévèrement. L'argent obtenu par les amendes imposées serait employé au soutien de ceux qui ne peuvent pas travailler. Des colonies agricoles, ou fermes, seraient fondées, où seraient envoyés les récalcitrants à la loi; on leur fournirait là du travail en quantité.

Les revenus de la France en janvier

Paris, 13. — Les revenus du Trésor pour le mois de janvier 1920, sont de 885,149,900 francs. Ils étaient de 533,838,000 francs en janvier 1919. L'estimé du budget est de 628,083,000 francs. Ces chiffres sont publiés aujourd'hui par le ministre des Finances.

L'administration des chemins de fer coutera 115 millions

Ottawa, 13. — Le prochain budget des chemins de fer que l'on doit proposer à la Chambre sera de $80,000,000, c'est-à-dire $10,000,000 de plus que l'an dernier. Le gouvernement a actuellement sous son contrôle le Canadien Nord et aura tout prochainement le Grand Tronc. Les dépenses totales de l'opération de ces deux chemins de fer s'élèverait à $115,000,000.

Millerand insiste sur l'extradition de Guillaume

Paris, 13. — Le premier ministre Millerand, qui est actuellement à Londres au conseil suprême des Alliés insiste énergiquement sur la mise en vigueur de la clause du traité concernant l'extradition des criminels de la guerre. L'"Echo de Paris" rapporte qu'il a déclaré que si l'Allemagne refuse de livrer ces personnages aux alliés ils seront condamnés par défaut.

Le "Petit Parisien" dit que le conseil suprême prouvera d'abord la culpabilité de l'ex-empereur Guillaume et exigera ensuite de nouveau son extradition. D'autre part le "Matin" laisse entendre qu'une autre note sera envoyée à l'Allemagne et qu'il y aura encore lieu de proposer un compromis.

Le "Petit Parisien" discutant l'aspect économique des discussions du conseil suprême, ajoute que l'Angleterre et la France en sont venues à une entente au sujet de l'échange.

On espère en venir à une conclusion au sujet de la question de Turquie. Certains journaux laissent entendre que la solution proposée ne comporte pas l'expulsion des Turcs de l'Europe. Les représentants italiens et français seraient du même avis sur cette question et seraient appuyés par les représentants anglais.

Cambrioleurs sévèrement punis

Afin d'assurer une plus grande protection au public qui se sert de ses services de transport, le Pacifique Canadien a décidé de sévir avec la plus grande sévérité contre ceux de ses employés qui se rendent coupables d'effraction dans les hangars ou les wagons et de vol de marchandises. Non satisfait de leur renvoi immédiat, il les traduira en justice et verra à ce que celle-ci suive son cours jusqu'au bout.

Deux cas qui se sont présentés récemment ont permis à la compagnie de faire de salutaires exemples. Ambrose Milks, un camionneur de la Dominion Transport Company à Ottawa, arrêté sous l'accusation de s'être introduit dans un wagon de fret du C. P. R. et d'y avoir dérobé une caisse de liqueur, a été condamné à un an de prison en cour de police locale.

A McAdam Junction, Nouveau-Brunswick, Elijah Rushton, un chef de cour du C. P. R., qui s'est avoué coupable d'effractions nombreuses dans les wagons de la compagnie, de concert avec deux parents, a été condamné à deux ans de pénitencier, tandis que l'un de ses complices, Allan Rushton, se voyait gratifié d'une période de cinq années et l'autre, Angus Rushton, recevait quatre ans d'école de réforme.

Depuis longtemps, déjà, on s'apercevait de la disparition de toutes sortes de marchandises à McAdam et dans les environs, sans qu'on parvienne à mettre la main sur les coupables, qui procédaient avec les plus grandes précautions. On a pu recouvrer une grande partie des articles volés.

L'ANGLETERRE A DEPENSE 400 MILLIONS POUR LA BOISSON

Le gouvernement anglais n'abandonnera pas le contrôle de la boisson

Londres, 13. — La prohibition fut quelque peu discutée dans les deux chambres hier. Le comte de Curzon déclara devant la chambre des lords que le bill qui serait introduit au parlement à cet effet contiendrait certaines clauses, limitant le nombre d'heures de vente de la boisson. "Le gouvernement n'abandonnera certainement pas son projet de contrôle sur la vente de la boisson", dit-il. La question fut soulevée à la chambre des communes par sir Donald MacLean.

"Le fait par lequel l'Amérique a adopté la loi de prohibition est d'une importance capitale pour la Grande-Bretagne. Sir Donald MacLean déclara que les sommes fabuleuses dépensées en Angleterre pour la liqueur le déconcertaient. En 1914, la nation a dépensé plus de £164,000,000 pour la boisson. Mais ce n'était qu'une entrée en matière à ce qui devait arriver plus tard, puisqu'en 1918, cette dépense s'accrut jusqu'à atteindre £259,000,000.

On croit que les dépenses pour l'année fiscale devant se terminer le 31 mars prochain, seront d'au-delà de £100,000,000. Peu importe ce que l'impôt sur la consommation ajoutera au trésor public, à la fin de cette année fiscale, mais toujours est-il qu'il était de £48,500,000 pour l'année 1918. C'était un revenu dont tous les chanceliers et les échiquiers pouvaient facilement se dispenser. En terminant son brillant plaidoyer en faveur de certaines restrictions sur la vente de la boisson, il espère que les mesures qu'adoptera le parlement réussiront à enrayer le mal. Cette question de la prohibition sera encore discutée à la chambre des communes, au cours de cette semaine. Il est rumeur que lady Astor adressera la parole sur ce sujet. Elle y est d'ailleurs très intéressée, et elle a prononcé plusieurs discours sur le même sujet devant de nombreuses assemblées. Ce sera la première fois qu'une femme sera entendue, en chambre, en qualité de député.

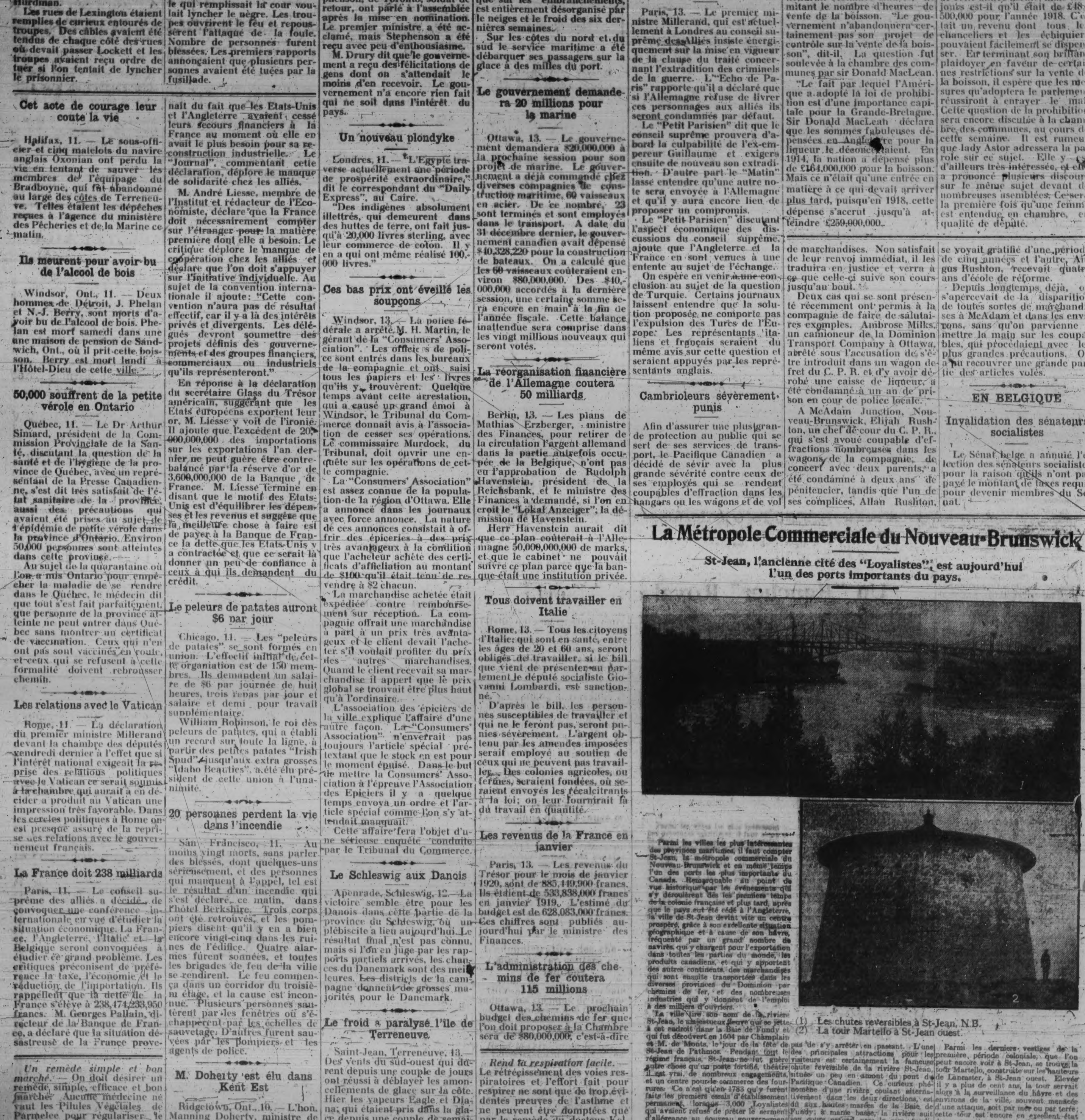
EN BELGIQUE

Invalidation des sénateurs socialistes

Le Sénat belge a annulé l'élection des sénateurs socialistes pour la raison qu'ils n'ont pas payé le montant de taxes requis pour devenir membres du Sénat.

La Métropole Commerciale du Nouveau-Brunswick

St-Jean, l'ancienne cité des "Loyalistes", est aujourd'hui l'un des ports importants du pays.



(1) Les chutes reversibles à St-Jean, N.B.
(2) La tour Martello à St-Jean ouest.

Parmi les villes les plus intéressantes des provinces maritimes, il faut compter St-Jean, la métropole commerciale du Nouveau-Brunswick et en même temps l'un des ports les plus importants du Canada. Remarquable au point de vue historique par les événements qui s'y déroulèrent dès les premiers temps de la colonie française et plus tard, après que le pays eut été cédé à l'Angleterre, la ville de St-Jean devint vite un centre prospère, grâce à son excellente situation géographique et à cause de son hâvre, fréquenté par un grand nombre de navires, qui y chargent pour l'exportation dans toutes les parties du monde, les produits canadiens, et qui y apportent des autres continents, des marchandises qui sont ensuite transportées dans les diverses provinces du Dominion par chemins de fer, et des nombreuses industries qui y donnent de l'emploi à des milliers d'ouvriers.

La ville tire son nom de la rivière St-Jean, le majestueux fleuve qui se jette à cet endroit dans la Baie de Fundy et qui fut découvert en 1604 par Champlain et M. de Monts, le jour de la fête de St-Jean de Pathmos. Pendant tout le régime français, St-Jean ne fut guère autre chose qu'un poste fortifié, théâtre il est vrai, de nombreux engagements, et un centre pour le commerce des fourrures. Ce n'est qu'en 1783 qu'y furent faits les premiers essais d'établissement permanent, lorsque 3,000 Loyalistes qui avaient refusé de prêter le serment d'allégeance au nouveau gouvernement des Etats-Unis, vinrent établir leurs foyers à l'embouchure de la rivière St-Jean et fonder la ville actuelle. Le développement fut ensuite rapide et aujourd'hui, St-Jean compte plus de 60,000 âmes de population.

La ville est très intéressante pour les touristes, et ceux qui se rendent dans les provinces maritimes, soit dans la vallée d'Evangéline, dans celle d'Annapolis ou dans l'Ile du Cap Breton, ne manquent pas de s'y arrêter en passant. L'une des principales attractions pour les visiteurs est certainement la fameuse chute réversible de la rivière St-Jean, située un peu en amont du pont du Pacifique Canadien. Ce curieux phénomène d'une rivière coulant alternativement dans les deux directions, est dû aux hautes marées de la Baie de Fundy; à marée basse, la rivière suit son cours naturel vers la mer, tandis qu'à marée haute, comme le niveau de la Baie s'élève plus haut que celui de la rivière St-Jean, c'est l'eau de la mer qui se déverse dans le lit de la rivière. La navigation n'est possible à l'endroit de la chute, qu'entre le montant et le descendant, alors que l'eau devient calme comme sur un lac et que rien ne fait prévoir que dans quelques heures, le fond de la rivière se couvrira de rapides écumants et impétueux.

Parmi les derniers vestiges de la première période coloniale, que l'on peut encore voir à St-Jean, se trouve la tour Martello, construite sur les hauteurs de Lancaster, à St-Jean ouest. Elevée il y a plus de cent ans, la tour servait alors à la surveillance du hâvre et des environs de la ville, souvent menacée d'une attaque, soit par mer ou par terre; cette tour est encore en excellent état de conservation.

St-Jean est le port d'hiver des navires de la Canadian Pacific Ocean Services Ltd, et en même temps le point tête de ligne du Pacifique Canadien dans l'est du pays. Cette compagnie exploite encore un service quotidien de navires entre St-Jean et Digby, de l'autre coté de la Baie de Fundy, où les passagers peuvent communiquer avec le réseau du Dominion Atlantic Ry, une ligne subsidiaire du C. P. R.

Conférence de M. Ernest Cyr

Monseigneur Taché

Monseigneur,
Messieurs du Clergé,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs.

Rien ne pouvait m'être plus agréable que de me rendre ce soir à l'aimable invitation que l'Union Canadienne a bien voulu me faire de venir donner une conférence sous ses bienveillants auspices. Je dois d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de l'honneur qui vous est échu d'avoir à présider aux délibérations de cette jeune et si prospère association. Sans connaître les détails de son organisation, il m'est facile de comprendre qu'une âme d'élite, animée par des motifs supérieurs, a présidé à la naissance de l'Union Canadienne. En effet, c'est avec une joie bien vive que ceux qui s'occupent quelque peu des problèmes de la race, constatent que de nouveaux horizons s'ouvrent aujourd'hui pour l'élite de la jeunesse canadienne.

Le mot d'ordre, "Vers les cimes intellectuelles" est donné, et nous sentons à travers notre pays comme une poussée vigoureuse vers les hauteurs où planent les idées d'idéalisme, qui seules peuvent contribuer à faire de nous un peuple fort. Le mouvement littéraire au Canada, qui s'accentue de plus en plus, nous a fait sortir de cette torpeur intellectuelle où nous semblions endormis.

Tous ceux qui vivent quelque peu de la vie nationale veulent apporter avec une générosité toute patriotique, leur collaboration à cette oeuvre si belle. C'est pourquoi nous saluons aujourd'hui ce réveil d'un mouvement littéraire qui, s'il n'est pas encore retentissant, nous fait cependant présager un avenir des plus brillants. C'est ainsi que l'Union Canadienne, à l'instar des nombreuses associations qui se vouent à ce mouvement dans notre pays, et plus particulièrement dans la province de Québec, a voulu elle aussi apporter sa quote-part à la réorganisation des forces intellectuelles de notre race. C'est pourquoi je suis heureux ce soir de pouvoir m'adresser à la jeunesse canadienne de Saint-Boniface, et lui apporter l'humble appui de ma faible parole. Je dois vous avouer cependant que c'est avec le sentiment d'une bien grande responsabilité que j'ai pris pour sujet de ma conférence, la vie de Mgr Alexandre-Antonin Taché, premier archevêque de Saint-Boniface. Les hautes approbations que l'on a bien voulu m'adresser lors de l'étude sur Monseigneur Provencher m'ont donné le courage de me hasarder dans cette entreprise, que l'on pourrait avec raison qualifier de téméraire.

Ce n'est qu'après avoir reçu les sollicitations, dues à la bienveillance de personnes autorisées, que je veux ce soir essayer de dérouler devant vous la carrière admirable du grand prélat qui, dans toutes les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé dans sa longue et si féconde carrière d'apostolat, a fait briller d'un radieux et vif éclat, non seulement le flambeau de la foi, mais aussi le nom de la race dont il fut un des plus nobles représentants.

On a beaucoup écrit sur Mgr Taché. Plusieurs écrivains de grand mérite ont eu la pensée de raconter sa vie. Appuyé sur les enseignements qu'ils m'ont fournis, j'ai essayé de condenser dans cette courte et modeste étude, la vie de celui qui fut un des prélats les plus illustres de l'Eglise et une de nos gloires nationales les plus pures. Un quart de siècle et plus, c'est une dure épreuve à traverser pour le nom d'un homme. La pluie, l'air et le soleil, usent les plantes et fanent les fleurs. Le temps qui appelle l'oubli, embrume et fane les réputations. Beaucoup périssent ou se décolorent, tandis que d'autres naissent et fleurissent. C'est le mouvement éternel de la nature, ce va et vient de la vie qui passe d'un être à l'autre et les anime tour à tour.

Quand Mgr Provencher, l'intrépide apôtre des prairies, succombant sous le poids des souffrances, s'affaissa sur le sillon, dans le vaste champ de ses labeurs apostoliques, la jeune colonie de la Rivière Rouge fut comme enveloppée d'un voile de deuil. Mais à travers les larmes versées sur la tombe du saint évêque, une lueur d'espoir apparut: le jeune prélat qu'il avait choisi comme successeur allait faire renaître l'espérance dans tous les coeurs.

N'avez-vous jamais observé, le soir, les étoiles? Parmi ces astres innombrables qui brillent dans le silence de la nuit, quelques-uns ne quittent jamais notre horizon: nos yeux les retrouvent toujours à leur place, resplendissants de la même lumière, pareils à des points argentés. D'autres passent, traversent au loin les routes du ciel, voyageurs brillants mais éphémères, qu'on n'aperçoit et dont l'éclat ne dure qu'une saison. Mais pendant qu'ils disparaissent et s'éteignent, au bord opposé de l'horizon il en est qui montent lentement dans l'espace, pour les remplacer et entretenir sans fin la lumière.

Voilà bien l'image qui s'offre à ma pensée en songeant à la carrière du jeune Oblat que la Providence avait marqué pour continuer l'oeuvre du fondateur de l'Eglise de l'Ouest Canadian.

Possédant toutes les qualités du coeur et de l'esprit, issu d'une famille qui s'honore d'une lignée de gentilshommes dont les noms sont auréolés et inscrits en lettres d'or dans les pages les plus belles de notre histoire, la grande figure du premier archevêque de Saint-Boniface planera toujours comme un astre lumineux au firmament de notre pays. Nous avons eu, certes, à mesure que se sont déroulées les pages de notre histoire, des hommes qui ont jeté un lustre éclatant sur notre pays; mais, jamais, peut-être, étant données les circonstances dans lesquelles cette vie s'est écoulée, il ne s'est trouvé une figure aussi remarquable que celle de ce croisé, dont l'âme fortement trempée aux sources les plus pures de la foi et du patriotisme, disait un jour un adieu qui semblait éternel au foyer où il laissait une tendre et pieuse mère, possédant à un haut degré cette grâce douce et attendrie dont est seul capable le coeur d'une femme. Adieux aussi au clocher argenté, dont les reflets avaient si souvent frappé ses regards aux jours de son enfance. Adieux encore au fleuve majestueux dont le bruit des vagues s'était si souvent mêlé au gazouillement de l'enfant prédestiné, lorsque ses flots caressants venaient battre la grève du village natal. Que dis-je, en son âme d'apôtre et de patriote vibrait ce sentiment indéfinissable que l'on appelle l'amour de la patrie.

Comment ma parole inhabile pourra-t-elle dérouler l'immense panorama qui s'étend des bords enchanteurs de Boucherville jusqu'aux régions glaciales du nord, vaste champ d'apostolat où pendant un demi siècle ce chevalier du Christ, sans peur et sans reproches, promena victorieusement la croix du missionnaire Oblat de Marie Immaculée. Je viens donc, confiant dans la bienveillance de l'auditoire distingué qui me fait l'honneur de m'écouter et qui, je n'en doute pas, tout en faisant la part des faiblesses du conférencier, voudra bien du moins lui donner le crédit d'avoir fait acte de bonne volonté en dégageant de l'histoire la figure de ce héros dont la grande ombre plane encore au-dessus des immenses territoires qu'il a évangélisés.

Mgr Alexandre-Antonin Taché naquit à la Rivière-du-Loup, en bas, le 23 juillet 1823. Jean Taché, le fondateur de cette famille si remarquable, arriva à Québec en 1739 et devint syndic des marchands de la ville. Il y épousa Marguerite Jolliette, petite-fille du découvreur du Mississipi. C'est lui que les négociants du Canada chargèrent d'aller à la Cour de France pour y faire des représentations contre l'administration Bigot. Il faisait un commerce assez considérable pour tenir une ligne de navires entre la France et le Canada. Ruiné par les guerres successives, qui précédèrent la cession du Canada à l'Angleterre, il devint notaire public sous la domination anglaise.

Charles, l'un de ses fils, s'établit à Saint-Thomas de Montmagny, et eut trois fils: Charles, Jean-Baptiste et Etienne, qui devint Sir Etienne-Pascal. Charles, l'aîné, après avoir servi comme capitaine dans le régiment des Voltigeurs Canadiens, s'établit à Kamouraska. Il épousa Henriette Boucher de la Broquerie, arrière-petite-fille du fondateur de Boucherville et arrière-nièce de Madame d'Youville, l'illustre fondatrice des Soeurs Grises, dont le nom restera à jamais vénéré dans l'Ouest Canadien. De ce mariage naquirent Louis Taché, qui fut shérif de Saint-Hyacinthe, Joseph-Charles Taché, l'un de nos écrivains les plus estimés, et Alexandre-Antonin Taché, qui devint archevêque de Saint-Boniface. Ce dernier n'avait que deux ans et six mois lorsqu'il eut le malheur de perdre son père. C'est alors que Madame Taché, avec ses trois fils encore en bas âge, alla résider à Boucherville chez Monsieur de la Broquerie, son père. J'ai déjà dit que Madame Taché réunissait en elle toutes les qualités qui font la femme forte de l'évangile. Ah! nos ancêtres maternelles conservèrent dans leurs coeurs, comme en des tabernacles parfumés les vertus et les traditions qui y furent déposées au baptême de la Nouvelle-France.

Il est bien vrai que la force d'une race se mesure aux vertus des femmes de cette race. La dignité d'une civilisation répond au rang qu'occupe l'épouse et la mère.

Ne l'oublions jamais, au milieu du chaos où se meut aujourd'hui la société, véritable champ de bataille, où les énergies doivent se décupler, aux hommes qui ont à livrer ces luttes redoutables, il faut plus que jamais de tendres mères et des compagnes intrépides. Une telle mère devait nécessairement faire pénétrer dans l'âme du jeune Alexandre, si bien doué, d'ailleurs, les fortes vertus et les nobles sentiments qui ornaient la sienne.

On raconte qu'au Collège de Saint-Hyacinthe, où il fit ses études, le jeune écolier se fit remarquer par la douceur de son caractère. Son intelligence vive et primesautière lui permettait de s'assimiler avec une facilité qui étonnait, toutes les sciences qui devait en faire plus tard un des hommes les plus remarquables de notre pays.

Après avoir terminé ses études, il entra au Séminaire de Montréal, le 1er septembre 1841. Quelques mois après, il retourna au Collège de Saint-Hyacinthe, où il enseigna les mathématiques. Mais il fallait un champ plus vaste à cette âme avide de dévouement. Il savait que l'Eglise à laquelle il voulait se donner tout entier, née sur la croix, grandit et se développe dans le martyr. C'est alors qu'il prit la résolution héroïque, chez un jeune homme de vingt-et-un ans, ayant devant lui la perspective d'un brillant avenir dans le monde, où ses talents transcendants lui assuraient une rapide ascension aux postes les plus élevés, il prit, dis-je, la résolution de se faire religieux, et son choix fixé, il sollicita son entrée au Noviciat des Révérends Pères Oblats, dont les représentants étaient établis au Canada depuis seulement trois ans.

Arrêtons-nous un moment pour considérer ce qu'est cet ordre religieux qui a conquis à la foi, et c'est là son plus beau titre de gloire, ce que l'on pourrait appeler le royaume de l'Ouest Canadian. Quelle pouvait donc être l'attraction de cette congrégation sur l'âme de ce jeune lévite? Ah! c'est qu'elle lui permettait de faire l'oblation complète, entière et irrémédiable, de tout ce que la nature humaine prise le plus: richesses, honneur et jouissances.

Dans l'histoire des "Moines d'Occident", Montalambert, dans une page sublime, dit: *"Mais quel est donc cet amant invisible mort sur un gibet, il y a dix-huit siècles, et qui attire ainsi à la lui la jeunesse, la beauté et l'amour; qui apparaît aux âmes avec un éclat et un attrait auxquels elles ne peuvent résister?*

"Un Dieu seul peut remporter de tels triomphes et mériter de tels abandons. Ce Jésus, dont la divinité est tous les jours insultée ou niée, la prouve tous les jours, entre mille autres preuves, par ces miracles de désintéressement et de courage, qui s'appellent des vocations."

Fondée en 1816 à Aix-en-Provence par l'abbé Charles-Eugène de Mazenod, devenu plus tard évêque de Marseille, le nouvel institut prit d'abord le nom de "Société des Missionnaires de Provence". En 1826, le Saint-Siège approuvait ses règles et lui donnait le nom de Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Le 2 décembre 1841, arrivaient à Montréal les quatre premiers religieux, membres d'une Congrégation régulière, entrés au Canada depuis la conquête. Leur première recrue canadienne fut le Révérend Père Dandurand, que nous avons le bonheur d'avoir encore au milieu de nous, quoiqu'il soit dans sa cent-unième année de naissance et sa soixante-dix-neuvième année de vie religieuse.

Après avoir évangélisé la Provence où le relâchement de la foi avait fait de profonds ravages, les Oblats envahirent la Corse, dont les terribles vendettas ont rendu le nom célèbre. Sous l'impulsion de leur zèle apostolique, les haines, qui ensanglantaient les foyers disparurent. Ces héroïques missionnaires traversèrent les océans et portèrent leur dévouement en Angleterre, en Ecosse et en Irlande; ils foulèrent de leurs pieds le sol brûlant de l'Afrique et des Indes, puis ils vinrent au Canada et aux Etats-Unis.

Au Septième Chapitre de la Congrégation, tenu à Marseille au mois d'août 1843, le vénéré fondateur, sous l'empire d'une émotion profonde, après le chant du *Petit Créator*, s'écriait: *"Ces merveilles, par lesquelles la Providence manifeste de plus en plus ses desseins sur notre famille religieuse, doivent être pour nous un motif toujours plus pressant d'exprimer notre reconnaissance à l'Auteur de tout bien, et de pratiquer plus fidèlement encore les vertus apostoliques que notre vocation exige de nous."*

De la Rivière Rouge aux rives de la mer glaciale, depuis les côtes du Lac Supérieur jusqu'au delà des Montagnes Rocheuses, les Oblats ont parcouru toutes les missions, fondé la plupart des paroisses, évangélisé les nombreuses tribus sauvages qui peuplèrent alors toute l'Amérique Septentrionale.

Devons-nous être surpris que l'héroïsme de ces hommes de Dieu en ait appelé à l'âme de notre jeune héros, qui, à l'instar des anciens croisés, faisait depuis longtemps la veillée des armes.

Madame Taché, sa mère qu'il adorait, fut atteinte à cette époque d'une maladie grave; le jeune Alexandre n'hésita pas: il offrit à Dieu le sacrifice de sa vie toute entière à la conversion des sauvages, en retour de la guérison de sa mère. Cette dernière vécut encore de longues années, assez pour être témoin de l'odyssé merveilleuse du fils bien-aimée dont le nom retentissait à travers le Canada tout entier.

Mgr Bourget, évêque de Montréal, qui avait obtenu l'envoi des missionnaires Oblats au Canada, se rendant aux pressantes sollicitations de Mgr Provencher, obtint la coopération des nouveaux religieux pour ses missions lointaines. Le Frère Taché fut choisi pour accompagner le R. P. Aubert dans ces missions. Il n'avait alors que vingt-deux ans. Il partit de Longueil, où se trouvait le Noviciat des Oblats, le 24 juin 1845, jour de la fête de saint Jean-Baptiste. Il allait, lui aussi, à l'exemple de notre glorieux patron, clamer le *"Vox clamantis in deserto"* à travers les plaines désertes du Nord-Ouest.

Après un long et pénible voyage, les hardis voyageurs abordaient à Saint-Boniface, le 25 août suivant, fête de saint Louis de France. Inutile de dire que les deux missionnaires furent cordialement reçus par Mgr Provencher, nonobstant l'impression peu favorable que fit sur lui le Frère Taché, qui, quoique doué d'un physique agréable, paraissait plus jeune encore qu'il n'était. L'évêque missionnaire, dont le zèle apostolique était sans borne, ne put s'empêcher de dire: *"J'ai demandé des hommes, et voilà qu'on m'envoie un enfant."* Mais il ne tarda pas à reconnaître que cet enfant serait grand parmi les siens. Il l'ordonna diacre le premier dimanche qui suivit son arrivée, le 31 août; puis, usant des larges pouvoirs qu'il tenait du Saint-Siège, il le promut à la prêtrise le 12 octobre suivant. Le lendemain, il faisait son oblation perpétuelle entre les mains de son supérieur, le Père Aubert. Ce furent les premiers voeux de religion prononcés au Nord-Ouest, et celui qui les émit était l'arrière neveu de Varennes de LaVérendrye, l'illustre découvreur de ces contrées.

Une nouvelle page de l'histoire de l'Eglise allait maintenant s'écrire; et, jamais peut-être, le flambeau de la foi ne brillât d'un plus vif éclat qu'au milieu des populations sauvages de cette partie de l'Amérique du Nord. Comme je l'ai fait remarquer déjà, son intelligence si vive, jointe à sa grande ardeur pour le salut des âmes, firent qu'il prit connaissance des langues sauvages en peu de temps.

Après avoir passé quelque temps à la Baie Saint-Paul, il fut envoyé, le 8 juillet 1846, à l'Ile-à-la-Crosse, avec M. Laflèche, plus tard évêque des Trois-Rivières. Il y demeura quatre ans, accomplissant un bien incalculable parmi les peuplades sauvages qui fréquentaient cette mission. Le jeune missionnaire était inlassable, dans les longues courses qu'il lui fallut faire seul, son compagnon, M. Laflèche, étant condamné, pour cause de maladie, à un repos relatif. De l'Ile-à-la-Crosse, il se rendit au Lac Caribou, et de ce dernier poste au Lac Athabaska, qu'il atteignit le 2 septembre 1847, et où il passa un mois.

Le Dr Richardson, qui voyagea dans ces parages et qui l'appelle M. Taché, dans son journal, ne fut pas sans remarquer l'ascendant que le jeune apôtre s'était déjà acquis sur ses ouailles par sa grande charité et son dévouement à toute épreuve. Ce bon Docteur dans sa perspicacité, ne s'était guère trompé. Le futur Archevêque de Saint-Boniface était en effet un grand Monsieur, et, qui plus est, doublé d'un missionnaire Oblat.

A cette époque et, combien depuis, n'avons-nous pas trouvé dans ces témoignages de personnes quelque peu soucieuses de la vérité, tout en nous étant peu sympathiques, une compensation aux injures dont on ne cesse de nous abreuver, chez certaines gens de la race dite *supérieure*.

Mesdames et Messieurs, ce n'est pas mon intention de vous inviter à suivre le jeune et héroïque missionnaire dans ses longues courses à travers ces immenses prairies. D'abord le cadre restreint de cette courte étude ne me le permettrait pas; ensuite, étant confortablement assis dans cette salle, vous ne me pardonneriez pas de vous faire suivre pas à pas le grand apôtre dont l'Eglise du Canada s'honore à si juste titre. Qu'il me suffise de dire que pendant les vingt-sept premières années de sa vie de missionnaire, d'après un tableau préparé par lui-même, Mgr Taché parcourut 107,000 milles, sans compter les voyages de courte distance. Tantôt à pied, tantôt en canot d'écorce ou en traîne à chiens, pendant les longs mois d'hiver, par des froids de trente à quarante degrés en bas de zéro, rien ne pouvait satisfaire chez lui cette soif insatiable de dévouement et de sacrifices pour l'évangélisation des peuplades sauvages.

On rapporte que durant soixante longues nuits il dut coucher à la belle étoile, n'ayant pour tout abri que la neige amoncelée par les vents glacés du nord. Dans un de ses voyages, du Lac Laronge à Athabasca, il fut bien près de perdre la vie. Il revenait à la mission, sans avoir pris son repas du midi, laissant par délicatesse sa part de nourriture à quelques hommes qu'il avait mis au travail dans les bois, il s'évanouit. Le Père Végreville, qui l'accompagnait, n'eut d'autres ressources que de l'enterrer sous la neige, pour le mettre à l'abri des morsures du froid, pendant qu'il retournait en hâte à la mission pour obtenir du secours. C'est ainsi que la vie du grand prélat fut sauvée.

Le voyez-vous, ce jeune amant de la croix, parcourant nos plaines enneigées, exposé aux intempéries de nos longs et rigoureux hivers, habitué qu'il était aux charmes et aux douceurs de la vie de famille, à l'âge où, tout exubérant de jeunesse, il n'avait qu'à tendre la main pour boire à la coupe enivrante des jouissances et des plaisirs du monde.

Mais cette âme privilégiée était appelée par la Providence à de plus hautes destinées. Il était à l'Ile-à-la-Crosse, le 16 janvier 1849, avec le Père Faraud, devenu plus tard évêque, lorsque Mgr Provencher, sentant le besoin d'un coadjuteur, avait d'abord jeté les yeux sur M. Laflèche, mais les infirmités dont souffrait ce digne missionnaire lui firent refuser l'honneur et, malgré sa jeunesse, le Père Taché fut désigné pour le remplacer.

Le Supérieur Général de sa Congrégation, Mgr de Mazenod, avait justement résolu de rappeler ses missionnaires de ces pays qu'on lui avait représentés sous un faux jour. L'élection du Père Taché à la charge épiscopale, faite à l'insu du Supérieur, sauva les missions en forçant moralement celui-ci à ne pas abandonner la contrée sur laquelle son sujet devait exercer sa juridiction. Le fondateur des Oblats voulut voir le nouvel élu, et non seulement il ne s'opposa point à sa consécration, mais il lui fit un devoir d'accepter le lourd fardeau de l'épiscopat.

Le Père Taché n'avait alors que vingt-sept ans. Il passa en France, où son Supérieur le sacra évêque, le 23 novembre 1851. Il se rendit à Rome, où il eut deux fois le privilège d'une audience avec Pie IX. Il revint au Nord-Ouest, en compagnie de M. Albert Lacombe, qui, entré comme lui dans la Congrégation des Oblats, s'est acquis dans l'Ouest la vénération de tous, par les oeuvres merveilleuses accomplies pour la conversion des sauvages. Il revint à Saint-Boniface le 27 juin 1852. Il y passa quelque temps afin d'aider à Mgr Provencher à réparer les ravages causés par l'inondation, désastre qui faillit ruiner la colonie. Il lui fallut retourner à son ancienne mission de l'Ile-à-la-Crosse, où sa présence était requise pour ramener l'espérance chez les Indiens qui, depuis son départ, se livraient au découragement.

Ce fut à ce poste qu'il apprit, quelque temps après, son arrivée, la triste nouvelle de la mort de Mgr Provencher (1853). Il lui succédait comme évêque de Saint-Boniface, titre qu'il avait obtenu d'échanger contre celui d'évêque du Nord-Ouest. Il revint à Saint-Boniface en 1854, où il s'établit définitivement. C'est alors qu'il se mit à l'oeuvre pour l'organisation des écoles, collège et pensionnat, hôpitaux et orphelinats, monuments qui font aujourd'hui l'orgueil de notre ville. Toujours infatigable, il se rendit à l'Ile-à-la-Crosse, le 5 juin 1855, où de ce point il dirigeait les missions du nord.

En 1859, le Père Vital Grandin fut sacré évêque à sa demande, et devint son coadjuteur. C'est en 1861, à son retour d'une visite aux nombreuses missions du Nord, qu'il apprit l'incendie de sa cathédrale et de l'évêché. Ce désastre, ajouté à l'inondation qui eut lieu la même année, répandit la désolation partout. Il fit un voyage au Canada, où sa parole chaude et éloquente s'empara des coeurs, en ouvrant les bourses. Les aumônes qu'il recueillit lui permirent de reconstruire la nouvelle cathédrale. Il se rendit ensuite en Europe, en 1861, où il obtint la division de son diocèse. La partie septentrionale fut confiée au R. P. Faraud, sous le titre d'évêque d'Anemour.

L'année suivante, il ordonnait le Père Grouard, qui devait plus tard succéder à ce dernier. Mgr Taché allait terminer ses longues courses apostoliques. Saint-Boniface allait devenir le point de ralliement, d'où il allait lancer ses hardis missionnaires à la conquête des âmes. C'est alors que vont briller chez lui ses qualités d'écrivain distingué, d'homme d'état et de patriote.

Dans ses *"Vingt années de missions"*, il y a une page sublime, tant par la noblesse des sentiments qui y sont exprimés que par la beauté du style. Ce furent ses adieux déchirants à sa mère et à sa patrie qu'il laissait, nous nous le rappelons, le jour de notre fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste:

"Nous arrivions à l'une des sources du Saint-Laurent; nous allions laisser le grand fleuve sur les bords duquel la Providence a placé mon berceau; sur les eaux duquel j'eus la première pensée de me faire missionnaire de la Rivière Rouge. Je bus de cette eau pour la dernière fois; j'y mêlai quelques larmes, et lui confiai mes pensées les plus intimes, mes sentiments les plus affectueux.

"Il me semblait que quelques gouttes de cette onde limpide, après avoir traversé la chaîne de nos grands lacs, iraient battre la plage près de laquelle une mère bien-aimée priait pour son fils, pour qu'il fut un bon Oblat, un saint missionnaire. Je savais que, toute préoccupée du bonheur de ce fils, elle écoutait jusqu'au moindre murmure du Nord-Ouest, jusqu'au moindre murmure de la vague, comme pour y découvrir l'écho de sa voix demandant une prière, promettant un souvenir. J'exprime ce sentiment parce que, depuis 20 ans, le souvenir de l'émotion qu'il m'a causée me permet de mieux apprécier le généreux dévouement de ceux qui dépensent ici leur vie pour le salut de leurs semblables.

"La hauteur des terres était comme le seuil de la porte qui nous laissait pénétrer dans notre nouveau séjour; c'était comme la barrière qui allait se fermer derrière nous. Quand le coeur est en proie à une vive émotion, il a besoin d'un aliment plus fort. Pour calmer le mien, je lui dis de considérer tout ce qu'il y a d'inculte et de sauvage dans la nature du sol que je foulais aux pieds. Je lui dis surtout de se rappeler tout ce qu'il y a de misères à soulager dans un grand nombre des habitants de ce sol. Je compris alors toute la grandeur du sacrifice imposé au missionnaire; j'en acceptai toutes les conséquences. Je fis à ma patrie un adieu que je croyais éternel, et je vouai à mon pays adoptif un amour et un attachement auxquels je ne voulais et ne veux encore donner d'autre terme que celui de ma vie. Dieu acceptera, j'espère, le sacrifice qu'il m'inspira, la prière que je lui adressai."

Si l'on peut juger l'homme par le style, comme a dit un auteur, quel beau portrait ces lignes ne nous offrent-elles pas de celui qui les écrivait. Les sentiments de piété filiale qui y sont exprimés, ainsi que son grand amour de la patrie qui n'est surpassé que par son immolation pour le salut des âmes, nous font pénétrer à la source où s'inspirait cette âme d'élite.

En 1870, Rome décida que l'immense diocèse de Saint-Boniface serait démembré; Mgr Taché devenait archevêque, et Mgr Grandin évêque du nouveau diocèse de Saint-Albert. Ces changements eurent lieu le 22 septembre 1871. C'est l'année précédente, pendant qu'il assistait au Concile Oecuménique du Vatican, que la vaillante population métis, provoquée par les spoliations d'étrangers venus d'Ontario, se souleva pour revendiquer ses droits à la possession de ses terres.

On a dit que les grands corps se meuvent lentement. Jamais ce dicton ne pouvait mieux s'appliquer qu'au gouvernement de l'époque. Une nuée d'employés, mercenaires, fut envoyée à la Rivière Rouge et avec une morgue outrageante, contre toutes les lois de l'équité et de la justice, sans pourparlers préalables, procédèrent au morcellement de la colonie. Est-il étonnant que ces enfants de la prairie, qui n'avaient jamais ployé le genou que devant Dieu, sentirent bouillonner en eux le sang français qui coulait dans leurs veines?

Le gouvernement d'Ottawa était aux abois, et sentant que ce territoire pourrait bien lui échapper, demanda à Mgr Taché de revenir au Canada pour conjurer l'orage. Le grand prélat avait pour ainsi dire façonné ce petit peuple de la Rivière Rouge. Imbu des traditions de ses ancêtres, il avait relevé son intelligence et ennobli ses sentiments. Les Métis, en retour, en fils obéissants et respectueux, le considéraient à juste titre, comme un véritable père.

L'évêque se rendit au désir du gouvernement, et, torturé par l'anxiété sur le sort de ses chers Métis, craignant de perdre le fruit de vingt années de travail et de sacrifices, il arriva à Ottawa où, après de nombreuses entrevues avec les membres du Gouvernement, il revint à la Rivière Rouge avec la promesse d'une amnistie pleine et entière, si les Métis déposaient les armes. En fils fidèles et soumis, ces derniers se rendirent à la voix de leur évêque, dont la parole était sacrée pour eux. Mais les promesses du Gouvernement devaient être violées, la parole jurée sans valeur.

(Suite et fin la semaine prochaine)

PROPAGANDE

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au "Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C.", 39, avenue Provencher, Saint-Boniface:

"ACTION FRANCAISE", MONTREAL

"Almanach de la Langue Française": 1916 ..... $ .35
1917 ..... $ .15
1918 ..... $ .15
1919 ..... $ .20
1920 ..... $ .20
"Paul-Emile Lamarche": Oeuvre-hommage $1.00
"La mission de l'Université": Mgr G. Gauthier ..... $ .10
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx ..... $ .10
"Refrains de Chez Nous" ..... $ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx ..... $ .10
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. ..... $ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain ..... $ .10
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire ..... $ .25
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx ..... $ .75

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

"Fleurs de Lys": Troisième concours littéraire: 1918 ..... $ .60
"Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire: 1919 ..... $ .80
"Album Lafontaine": Souvenir du 75me anniversaire ..... $ .15
"Contes Historiques" en images: Première série ..... $ .15
Deuxième série ..... $ .15
Les deux séries en album ..... $ .50
"Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx ..... $ .10

"ACTION SOCIALE CATHOLIQUE", QUEBEC

"Almanach de l'Action Sociale Catholique": 1920 ..... $ .50
"L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet ..... $ .10
"L'Eglise Catholique au Canada" $ .10
"Deux Grèves de l'Internationale" $ .05

"LIGUE DE RALLIEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE"

"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin ..... $ .05
"Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé ..... $ .05
"Nos Légitimes Aspirations": Abbé Geo. Courchesne ..... $ .05

OEUVRE DES TRACTS

"Ecoles Canadiennes-Françaises": R. P. Adélard Dugré, S.J. ..... $ .05
"Les Retraites Fermées au Canada": R. P. Lecompte, S.J. ..... $ .05
"L'Eglise et l'Organisation Ouvrière": R. P. Archambault, S.J. $ .05
"Police! Police! A l'Ecole, les Enfants": D. P. ..... $ .05
"Le Mouvement Ouvrier Catholique au Canada": Omer Héroux $ .05
"L'Instruction Obligatoire" ..... $ .05
"L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet ..... $ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. ..... $ .05
"Le Dr Painchaud": C.-J. Magnan ..... $ .05

BROCHURES ET LIVRES ANGLAIS

"Polly Masson": William Henry Moore $1.75
"The Clash": William Henry Moore $1.75
"Bridging the Chasm": Percival Morley $1.35
"Ireland's Case": Seumas MacManus $1.00
"Do the French-Canadians Speak Patois": L.-S. Richard, LL.D. $ .05
"Meeting the French-Canadians Half-Way": C.-E. Holmes ..... $ .10

DIVERS

"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires": Mgr A. Béliveau ..... $ .05
"L'antidote contre la mauvaise presse": R. P. Bissonnette, O.P. $ .10
"La mission Jellicoe": Henri Bourassa ..... $ .10
"Choses qui s'en vont": Frère Gilles, O.F.M. ..... $ .25
"Histoire du Canada": Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand $1.50
"Récits Laurentiens": Frère Marie-Victorin, des E. C. Edition reliée et cartonnée ..... $ .75
Edition brochée ..... $ .60
"2,000 Mots par l'Image": Abbé Etienne Blanchard ..... $ .25
"Le Bon Français en Affaires": Abbé Etienne Blanchard ..... $ .25
"Jeu de Cartes du Bon Langage": 3me série: Abbé E. Blanchard . $ .20
4me série: Abbé E. Blanchard . $ .30
"Les Langues et les Nationalités": Un Sauvage ..... $ .25
"Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J. ..... $ .75
"Le Petit Monde": Louis Dupire $ .50
"En veillant avec les Petits de Chez-nous": Abbé J.-G. Gélinas $ .75
"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe ..... $ .50
Edition populaire ..... $ .25
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa ..... $ .1[illegible]
"Notre Jeunesse": Guy Vanier $ .1[illegible]

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis. Strictement payables d'avance. Les chèques devront être fait au pair à Saint-Boniface.

Adressez vos commandes à:
COMITE DE PROPAGANDE LaVERENDRYE DE L'A.C.J.C.
39 Avenue Provencher
Saint-Boniface, Man.

SACRE-COEUR

Partie de cartes

La partie de cartes de la semaine dernière a été un brillant succès. Il y avait plus de deux cents personnes. C'étaient les enfants de l'école qui, cette fois-ci, faisaient appel aux paroissiens, et tous y répondirent généreusement.

La salle était décorée aux couleurs nationales et les rafraichissements y étaient en abondance. Les enfants firent les frais du programme musical, et le remplirent très bien. Nos bonnes soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont fait preuve de bon goût autant que de dévouement. Et elles méritent les chaleureux remerciements et les félicitations de la paroisse pour la préparation qu'elles ont donné à ces enfants, qui ont fait de cette soirée une des plus belles que nous ayons eues.

Le programme musical comprenait.

"Chantons le peuple canadien", chants par le choeur des enfants.

"Un nid est si doux", chant par Mlle Louise Castella et choeur.

"Le péché mignon", chant par Gérard Léveillé.

"Si j'étais petit garçon" récitation par Marguerite Guertin.

"Quatre hirondelles causaient!", chanté par Mlles J. Olivier, B. Thibault, Y. Sala et Pélissier.

"Je vous le promets, ma mère!" récité par B. Léveillé.

"Au revoir", choeur des enfants.

Les prix de cette soirée ont été distribués comme suit: Dames: 1er prix, donné par M. Westress, gagné par Mme E. Gauthier; consolation, donné par Mlle Marguerite Guertin, gagné par Mme E. Chabot.

Hommes: 1er prix, donné par Mme Moissan, gagné par M. E. Chaput; consolation, donné par M. Louis Leduc, gagné par M. E. Montcalm.

Nos sincères remerciements à Mme Théo. Roy pour la part qu'elle a bien voulu prendre pour le service des rafraichissements et nos félicitations pour le succès qu'elle a obtenu.

* * *

La partie de cartes de mardi prochain le 24, sera donnée sous les auspices de la Commission Scolaire, et sera la première d'une série de cinq soirées. Nous comptons sur tout l'encouragement dont sont capables les paroissiens du Sacré-Coeur vis-à-vis notre Commission Scolaire, qui nous est si dévouée. Que les amateurs de beaux prix ne manquent pas de venir dès cette première partie.

* * *

Retraite

La retraite pascale annoncée pour mercredi prochain, le 18, sera prêchée par le R. P. Emard, O.M.I., de Duluth.

Les messes seront dites le matin à 6 h. 45 et 8 h. 30. Le sermon du soir sera prêché à 7 h. 45. L'on s'attend à une nombreuse assistance.

* * *

Le 11 courant fut célébré en notre église le mariage de Mlle Louis Delisle à M. Rosario Pearson, de cette paroisse. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Vézina, O.M.I.

* * *

Le 16 février eut lieu le mariage de Mlle Jeanne Turcot à M. Charles Senez, de Saint-Boniface. Pendant la messe, qui fut dite à 10 h., Mme Thomassin chanta "Mon Rosaire", et Mlle Gingras chanta le "*Sancta Maria*", de Faure. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Sylvio Caron, de la cathédrale de Saint-Boniface.

* * *

Le même jour, à 8 h. 30 avait lieu le mariage de Mlle Flore Poulin à M. Auguste Caron. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé R. Dumoulin, de l'orphelinat Saint-Joseph.

* * *

Dimanche dernier furent baptisés:

Marie-Grace-Eléonor, fille de E. Baribeau et Marguerite Steeple. Parrain et marraine: M. et Mme J.-E. LaFrance.

Joseph-Roméo-Georges, fils de Joseph Girardin et Aurore Labelle. Parrain et marraine: M. Georges Labelle et Mme J. Labelle.

Ernest-Raymond, fils de Jacques Renaud et Amanda Souci. Parrain et marraine: M. et Mme Charles Purnell.

* * *

Vingt-cinq ans de mariage

M. et Mme H.-L. Fournier, de la rue Furby, ont célébré avec éclat leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. M. et Mme Fournier sont des pionniers du Manitoba. Mme Fournier est fille de feu M. Nazaire Germain, de son vivant, marchand très connu de Winnipeg. M. Fournier vint au Manitoba en 1889.

M. Fournier a été mêlé de près aux oeuvres paroissiales du Sacré-Coeur.

* * *

Pourquoi il quitta l'hôpital. M. Conrad Swartz, de Stornoway, Sask., nous écrit: "Pendant cinq mois, j'étais malade et incapable de travailler. Finalement, je fus mis à l'hôpital, mais sans aucune amélioration. Parfois le docteur me disait que j'avais des rhumatismes, et parfois autre chose. Je pensais qu'il serait préférable pour moi que je retourne à la maison, et je quittai l'hôpital. Je commençai alors à prendre le Novoro du Dr Pierre, et après deux bouteilles, je me sentis beaucoup mieux. Au début, la médecine m'affaiblit quelque peu, mais bientôt je ressentis comme une nouvelle vie. Grâce à ce merveilleux remède, je suis maintenant fort et robuste." Le Novoro du Dr Pierre est un simple remède herbeux, qui contient les éléments de guérison qu'une bienfaisante nature a donné à l'humanité souffrante. Ce remède ne peut être obtenu dans les pharmacies. Il est fourni au public directement. Pour autres informations s'adresser au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2051 Washington Blvd, Chicago, Ill.

Livrés exempt de droits au Canada.

AVIS.

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite à la prochaine session de l'Assemblée Législative de la Province de Manitoba, en faveur des "Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang de St-Boniface", d'un acte pour un incorporer les "Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang de St-Boniface".

DONNE à Winnipeg, dans la Province de Manitoba ce 5ème jour de janvier, A.D. 1920.

MURRAY, NOBLE & FRASER,
Avocat des Demanderesses

UNION CANADIENNE

La conférence de dimanche prochain

Voulez-vous savoir la forme et les dimensions de l'*atmosphère*, son poids, ses phénomènes d'optique, ses variations barométriques? Voulez-vous avoir une idée des météores qu'elle engendre, tels que les bourrasques, les cyclones, les typhons et les trombes? Voulez-vous connaître les influences de l'atmosphère sur la température du globe, le rôle qu'elle joue dans l'industrie et dans l'agriculture ainsi que dans l'entretien de la vie et en tant que protection contre certaines radiations solaires?

Venez à l'école Provencher, dimanche soir; tous ces phénomènes vous seront expliqués d'une façon adéquate par M. Albert Prince, dans une causerie qui sera de l'intérêt le plus piquant. Nous avons tous des notions plus ou moins précises sur les en-tête de chapitres énumérés ci-dessus, mais l'exactitude nous fait défaut. Nous restons dans le vague de certaines conceptions qui ne sont pour la plupart du temps que des illusions.

La Chorale de l'Union Canadienne fournira la musique; ce sera un choeur de toute beauté que notre public a déjà entendu, mais dont une nouvelle audition sera loin d'ennuyer.

* * *

Avis aux messieurs de la Chorale

Il y aura, dimanche prochain à 4 heures, répétition pour les messieurs qui font partie de la Chorale; nous les invitons à se rendre ponctuellement.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Les Forestiers Catholiques donneront une partie spéciale de cartes, dimanche prochain dans la salle Lavoie, 27, rue Dumoulin. Il y aura quatre prix: deux pour les dames et deux pour les messieurs. Il y aura en outre râfle d'un prix spécial.

Le Pacifique Canadien et Saint-Boniface

Sur les instances de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface, le Pacifique Canadien a décidé de permettre l'expédition et la réception des marchandises à Saint-Boniface même.

C'est un heureux changement dont toute la population de Saint-Boniface s'empressera de profiter.

LE FOUR A PAIN "L'ECONOMIQUE"

A l'occasion du *Bonspiel*, la Maison Ashdown expose dans une de ses vitrines le fameux four à pain l'*Economique*, dont on doit l'invention à notre entreprenant compatriote, M. l'échevin Daoust, de Saint-Boniface.

Mise au point

Un de nos lecteurs nous transmet la note suivante que nous nous empressons de publier:

"Je tiens à vous faire remarquer que Chamonix n'est pas en Suisse, mais bien en France et dans le département de la Haute-Savoie. Je tiens à vous en donner connaissance ainsi qu'à vos nombreux lecteurs, car depuis trop longtemps on tient à faire croire que le Mont Blanc est en Suisse. Je suis moi-même chamoniarde; je puis donc parler avec connaissance de cause."

Merci à ce lecteur de sa mise au point. Elle s'imposait, puisque toute la presse a commis cette inexactitude.

En voyage d'affaires dans l'Est

M. Eugène Dufresne, gérant du Comptoir Agricole, est parti samedi pour un voyage d'affaires de quelques semaines. Il s'arrêtera dans les principales villes de l'est.

M. Antonio Labelle est parti samedi matin pour un voyage de quelques semaines dans l'Est. Il va voir sa mère.

* * *

M. Adrien Potvin est parti pour Ottawa. Il sera traducteur au Sénat.

* * *

Ce matin, M. Albert Paquin a épousé Mlle Blanche Richard, de Saint-Boniface.

Chez les Soeurs Grises

Dimanche, le 15 février, à 8 heures a.m., avait lieu à la Maison Provinciale des Soeurs Grises une cérémonie de profession religieuse présidée par S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface. Elles étaient six qui prononcèrent leurs premiers voeux, et cinq qui firent leurs voeux perpétuels. Un magnifique sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Bournival, S.J.

Feu le lieutenant-colonel Joseph Deslauriers

Vendredi, le 23 janvier, est décédé en la demeure de son gendre, M. Jean-René Courteau, 375 rue Fabre, Montréal, le lieutenant-colonel Joseph Deslauriers, R.O., après une maladie de plusieurs mois.

Le service fut chanté dans sa paroisse natale, à Beauharnois, P. Q., par M. le curé Neveu, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le lieutenant-colonel Deslauriers est né à Beauharnois, le 31 mai 1843, et était veuf de sa troisième femme. Il était père de 22 enfants, dont huit lui survivent: MM. Armand, Hercule et Antoine; Mme B. Haineault (Joséphine); Mme O. Mercier (Yvonne); Mme J.-R. Courteau (Germaine); Mme G. Godin (Hélène); Mlle Irène Deslauriers; ses belles-filles, Mmes A. Deslauriers (née Cécile Fabier); Mme Antoine Deslauriers (née Berthe Piché; Mme H. Deslauriers (née Joséphine Trénapier). Il laisse aussi de nombreux petits-enfants, ainsi qu'un frère, M. Narcisse Deslauriers, ex-maire de la ville de Beauharnois.

Le lieutenant-colonel Deslauriers entra dans la milice canadienne en 1861, lors de l'affaire de Trent, à l'âge de 18 ans. Il fit parti des chasseurs canadiens sous le commandement du lieutenant-colonel Caussal, où il se distingua. En 1865 et 1866 il fit partie de la compagnie indépendante commandée par le capitaine Martin, et se rendit à la frontière lors de l'invasion des Féniens. En 1870 il faisait partie du 65me régiment en qualité d'adjudant, sous le commandant du colonel Rouier; se rendit à Montréal comme capitaine de la compagnie No 4, dans l'affaire des Orangistes.

Il fut 12 ans capitaine, 12 ans major, et plus de 4 ans lieutenant-colonel, commandant le 64me bataillon. Nommé juge de paix avec juridiction dans toute la province, directeur des chemins à Beauharnois, conseiller durant 11 ans, maire de la ville de Beauharnois, commissaire d'écoles, substitut du président général de l'Alliance Nationale et son représentant pour cette même ville. N'a jamais refusé ses services à son parti et à son pays. En politique il fut conservateur jusqu'en 1885, lors de l'affaire Riel, et devint par la suite un ardent libéral.

Le défunt fut décoré par Sa Majesté Edouard VII de la médaille des officiers qui ont fait 20 ans de service, ainsi que de celle de la reine Victoria.

Conduisaient le deuil: MM. Armand, Hercule et Antoine, fils du défunt; Narcisse Deslauriers, son frère, et ses neveux, Emilien et Albéric Deslaurers; ses gendres, O. Mercier, B. Haineault, J.-R. Courteau, G. Godin; ses neveux, Rolland, Gaston et Jules Mercier.

Les porteurs étaient: MM. Louis Daigneault, Wilbrod Bourdon, André Leduc, Eusèbe Boyer, Michel Leduc et Alfred Limoges, tous de Beauharnois.

Ont envoyé des fleurs: M. et Mme H. Jodoin, M. et Mme Duquette, Mlles Berthe et Claude Cloutier, l'Independent Amusement Co., les employés du théâtre Strand, M. et Mme Donat Crevier, M. et Mme Jean Quéry, etc., etc.

Des bouquets spirituels furent aussi envoyés par M. Narcisse Deslauriers, frère du défunt, M. et Mme Emilien Deslauriers, M. et Mme Albini Deslauriers ses neveux, Mme Carrière, ainsi que par les membres de la famille.

Dans le cortège on remarquait: MM. Euclide Théoret, Ferdinand Leduc, Delvini Gendron, Isaïe Dagenais, Cléophas Crevier, Armand Thibert, Alfred Trottier, Euchère Limoges, Albéric Limoges, Emery Lefebvre, Léon Vincent, Jos. Laurin, etc., etc.

* * *

La famille offre ses remerciements à tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner leurs sympathies.

Contre l'influenza

Comme mesure de précaution pour ses employés, contre l'influenza, qui menace de sévir de nouveau à l'état épidémique, le Bureau de Santé du Pacifique Canadien vient de publier sous la signature du docteur H. A. Beatty, médecin en chef de la compagnie, une circulaire où sont énumérés plusieurs conseils utiles pour prévenir contre la maladie, la faire reconnaitre à ses premiers symptômes et l'arrêter dans son oeuvre néfaste lorsqu'on en est atteint. Cette circulaire a été affichée bien en vue et l'attention de tous est attirée sur son importance. On a encore distribué à chaque employé des pilules anti-septiques pour gargarisme, dont celui-ci peut faire usage comme préventif.

Le C. P. R. n'a pas encore publié la liste ou le chiffre de ses employés malades actuellement de l'influenza, mais il paraît que le nombre en est assez considérable.

—Quand l'orgueilleux fait son *mea culpa*, il le fait toujours sur la poitrine des autres, Abbé Pinard.

Qui a le courage de réparer ses fautes n'en fait pas longtemps.